

Le FNDC présente au procureur de nouvelles preuves contre Alpha Condé

écrit par GuineePolitique© | 6 mai 2022



Politique/Justice

Le FNDC a déposé mercredi 4 mai une nouvelle série de preuves contre le régime d'Alpha Condé, au procureur général pour faciliter la tâche de l'instruction. Le mouvement était en pointe dans la crise de 2019-2020 et les manifestations contre un troisième mandat de l'ancien président. Le groupe avait porté plainte contre l'ex-chef d'État et la répression sanglante du mouvement de protestation. Le procureur général a alors ouvert une enquête contre Alpha Condé et 26 autres hauts responsables pour assassinat, torture ou encore enlèvement.

Dans ce second lot de preuves, on trouve notamment des rapports de plusieurs ONG sur les crimes commis par l'ancien régime. Le Front National de Défense de la Constitution (FNDC) a également rassemblé des pièces complémentaires, notamment des actes de décès de personnes tuées lors de la répression.

Le FNDC attend du procureur qu'il examine ces nouveaux éléments, demande des compléments d'enquête, retrouve les familles des victimes, confirme par procès-verbal ce qu'elles ont subi, ou encore fasse examiner les photos et vidéos d'exactions pour retrouver les coupables. En résumé, qu'il

alimente son instruction.

Pour Me Vincent Brengarth, un des avocats du collectif, il s'agit d'apporter un maximum d'éléments à la justice afin qu'elle établisse des responsabilités. « *Nous restons actifs pour éviter à tout prix une impunité. Le dossier est complexe et les plaignants peuvent aider la collecte des preuves* », indique Me Brengarth.

Le FNDC poursuit d'ailleurs ses investigations et le dépôt d'un troisième lot est possible. « *Avec l'ouverture d'une enquête par le procureur, des gens qui craignaient des représailles pourraient accepter de témoigner* », estime l'avocat.

Le collectif dit qu'il surveillera de très près l'attitude de la justice guinéenne. Si le dossier est enterré ou que la politique s'en mêle, le FNDC n'exclut pas, comme il l'avait fait en 2020, de saisir la Cour pénale internationale.

Le coordinateur du FNDC, Oumar Sylla, dit Foniké Mingué, ce dépôt de nouvelles preuves est « *une très bonne nouvelle, pour les parents des victimes, pour le FNDC et les citoyens pro-démocratie* ». Le militant et ex-animateur de radio a été emprisonné à deux reprises sous Alpha Condé.

Cet article est republié à partir de [rfi.fr](https://www.rfi.fr). Lire l'original [ici](#).

La junte militaire libère le

dictateur Alpha Condé sans inculpation

écrit par GuineePolitique© | 6 mai 2022



Politique

Dans un communiqué du CNRD, la junte au pouvoir en Guinée annonce que l'ex-président Alpha Condé est désormais libre. Le communiqué précise que l'ancien dictateur peut recevoir « à sa demande les membres de sa famille biologique, politique, des amis ou proches ».

Il faut rappeler que le 5 septembre 2021, les militaires des forces spéciales à sa tête le Colonel Mamadi Doumbouya, se sont emparés du pouvoir en arrêtant Alpha Condé. Ils déclaraient vouloir mettre un terme à la « gabegie » qui gangrène l'État et « engager une concertation nationale pour ouvrir une transition inclusive et apaisée ».

Alpha Condé au pouvoir de 2010 à 2021 avait tordu les institutions du pays pour s'octroyer un troisième mandat. Cet appétit de pouvoir a durablement écorné son image. Sa réélection en 2020 a été obtenue dans des conditions calamiteuses, le résultat du scrutin n'ayant pas été reconnu par une partie significative de l'opposition tandis que les manifestations étaient violemment réprimées et les journalistes et autres acteurs politiques menacés ou emprisonnés.

Le pouvoir de Alpha Condé a été caractérisée par une violence sans précédent à l'encontre des opposants à son régime et autres défenseurs des Droits de l'homme. Depuis sa chute, les défenseurs des Droits de l'homme ne cessent d'interpeller les nouvelles autorités sur l'urgence d'engager des poursuites contre le dictateur déchu. Avec cette nouvelle de sa libération, le sentiment de déception est aujourd'hui grand chez de nombreux guinéens et surtout les familles des victimes qui espéraient ne serait-ce qu'un début d'une procédure judiciaire pour les crimes de sang commis sous Alpha Condé.

Lire le communiqué du CNRD



PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

REPUBLIQUE DE GUINEE
Travail-Justice-Solidarité

COMITE NATIONAL DU
RASSEMBLEMENT POUR
LE DEVELOPPEMENT

COMMUNIQUE N° 011/CNRD/2022

Le Comité National du Rassemblement pour le Développement (CNRD) et son Président, SE le Colonel Mamadi DOUMBOUYA, Président de la Transition et Chef Suprême des Armées, informent l'opinion nationale et internationale, que l'ancien Président de la République, le Professeur Alpha CONDE est libre.

Toutefois, il demeurera à l'actuelle résidence de son épouse jusqu'à l'achèvement des travaux de reconstruction de son domicile privé.

Tout en continuant de bénéficier d'une protection adéquate, il pourra recevoir à sa demande les membres de sa famille biologique, politique, des amis ou proches.

Le Président de la Transition rassure le peuple de Guinée et la communauté internationale, que la dignité et l'intégrité du Professeur Alpha CONDE seront toujours préservées conformément à son rang, à son statut, et aux vertus de la tradition africaine.

Conakry, le 21 avril 2022

Pour le Comité National du Rassemblement pour le Développement
(CNRD)



Colonel Saïba KOULIBALY

Crimes et exactions: le cabinet «Bourdon et associés» transmet des preuves et une liste de personnalités au Procureur général

écrit par GuineePolitique© | 6 mai 2022



Politique/Justice

Le cabinet d'avocats « **Bourdon et associés** » en qualité de Conseils du **FNDC** (Front national pour la défense de la Constitution) vient de transmettre au Procureur général près la cour d'appel de Conakry un « **premier lot de preuves des dénonciations des crimes et exactions commis sous le régime d'Alpha Condé et transmission de la liste des personnalités directement ou indirectement impliquées** ».

[Télécharger le document ICI](#)

Quelques extraits

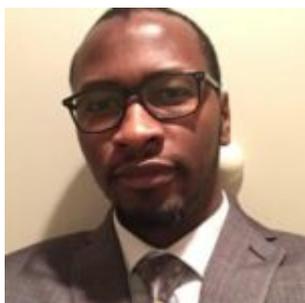
Par voie de conséquence, il convient désormais, pour prévenir les violations futures des droits de l'homme, de punir les responsables de ces actes répréhensibles, aux fins de les contraindre à respecter les obligations qui leur incombent en vertu du droit international, y compris le droit international humanitaire, le droit des droits de l'homme et des instruments internationaux (Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, Pacte international des droits civils et politiques, Chartes africaines des droits de l'homme et des peuples, Accords de Cotonou) qui en assurent la protection.

Ainsi donc, Nous conseils du FNDC, réitérons notre entière disponibilité et celle des victimes et familles de victimes, en étroite collaboration avec nos homologues guinéens, à participer à toutes les phases de la procédure d'information judiciaire ouverte auprès des différents parquets de votre juridiction.

La chute du dictateur:

L'épilogue d'une lutte guinéenne [Par Alpha Boubacar BALDE]

écrit par GuineePolitique© | 6 mai 2022



Point de vue

Le dimanche 5 septembre 2021, la longue lutte du peuple de Guinée contre l'ultime mandat d'Alpha CONDE a connu un épilogue avec l'intervention des Forces Spéciales. Cette unité, montée de toutes pièces par le despote Alpha CONDE dans le seul but de garantir la sécurité de son régime s'est rebellée contre lui. Quelle ironie du sort que cette unité mise en place pour mater toutes les contestations qui pourraient ébranler ce régime soit à l'origine de sa chute. Comme le disent les écritures « **les voies du seigneur sont impénétrables** ». En une matinée, Alpha CONDE est passé de ce président perché, méprisant, suffisant et incompétent à un président déchu, hagard, débrayé et pitoyable.

Voilà le triste sort qui attend les despotes qui veulent s'éterniser au pouvoir en dépit de l'opposition des peuples Africains qui aspirent à la démocratie.

L'OPPOSIDENT – L'OPPOSANT "HISTORIQUE"

QUI N'AURA JAMAIS RÉUSSI A ENDOSSER LE COSTUME DE PRÉSIDENT

Les événements du 5 septembre 2021 remettent la Guinée dans une situation identique à celle de 2008 et qui avait conduit à l'élection de Alpha CONDE en 2010 après une transition chaotique dirigée par la junte du CNDD et le duo DADIS – KONATE. Alpha CONDE, qualifié « d'opposant historique », n'aura au final jamais réussi à transcender sa condition d'opposant pour endosser le costume de président. La mue de l'opposant vers le président n'aura jamais été complète faisant de lui une espèce de personnalité politique hybride opposant et président (OPPOSIDENT). En violation de tous les principes pour lesquels il se serait battu pendant plus de 40 ans de lutte politique, l'homme aura succombé à la tentation du mandat ultime. Le mandat de trop. Il aurait mieux fait d'écouter la mise en garde prémonitoire de feu Kéléfa SALL Président de la cour constitutionnelle :

« La conduite de la nation doit nous réunir autour de l'essentiel. Ne nous entourons pas d'extrémistes, ils sont nuisibles à l'unité nationale. Évitez toujours les dérapages vers les chemins interdits en démocratie et en bonne gouvernance. Gardez-vous de succomber à la mélodie des sirènes révisionnistes. Car, si le peuple de Guinée vous a donné et renouvelé sa confiance, il demeure cependant légitimement vigilant ».

Alpha CONDE qui se voulait un mix de Mandela et Obama, le voilà qui finit comme ses compères IBK du Mali, COMPAORE du Burkina...

La Guinée doit mettre fin au cycle de l'impunité de ses dirigeants. Le jugement de Alpha CONDE est l'électrochoc dont notre justice a besoin pour qu'en fin l'assertion « Nul n'est au-dessus de la loi » soit une réalité dans notre appareil judiciaire.

Connaissant la capacité de nuisance de l'homme, sa rancune tenace, sa libération serait une erreur monumentale dans la conduite de la transition. Après avoir été au pouvoir pendant presque 11 ans, qu'il reste en Guinée, son pays. Il appartiendra au président élu à l'issue de la transition de le traduire en justice pour les crimes commis durant son magistère. S'il est reconnu innocent par la justice, il aura droit aux traitements et égards dus à un ancien chef d'état. S'il est reconnu coupable, il purgera sa peine dans l'une des prisons modernes qu'il a fait construire. La Guinée doit mettre fin au cycle de l'impunité de ses dirigeants. Le jugement de Alpha CONDE est l'électrochoc dont notre justice a besoin pour qu'en fin l'assertion « **Nul n'est au-dessus de la loi** » soit une réalité dans notre appareil judiciaire. C'est à ce prix que nous éviterons les éternels recommencements et mettrons fin à l'impunité.

LA GUINÉE À LA CROISÉE DES CHEMINS

La Guinée est encore à la croisée des chemins. Tout comme après les décès d'Ahmed Sékou TOURE en 1984 et Lansana CONTE en 2008, voilà que la Guinée est encore confrontée à une prise du pouvoir par l'armée.

L'expérience de notre pays montre que les deux précédentes irruptions de l'armée dans la sphère politique n'ont pas permis d'ancrer le pays durablement sur le chemin de la démocratie. Ces échecs s'expliquent par un déficit de volonté politique, une élite corrompue et une population attentiste et résignée.

La chute d'Alpha CONDE par l'intervention des forces spéciales nous donne l'opportunité de faire les choses mieux et différemment. Elle nous donne l'opportunité de réussir enfin à mettre le pays sur le chemin de la démocratie et de l'y ancrer durablement. Si le régime d'Alpha CONDE a un mérite, c'est celui d'avoir permis de décanter les Guinéens entre les opportunistes sans moralité et les patriotes qui aspirent à la

démocratie.

Pour réussir cette transition, bien qu'elle soit sous la coupe de la junte du CNRD, il est indispensable qu'elle soit co-dirigée par un Guinéen à la moralité irréprochable. La population doit être vigilante vis-à-vis de l'instance de la transition le CNRD. Cette instance doit avoir pour unique vocation, de conduire la transition et l'organisation d'élections libres, transparentes et inclusives. Pour atteindre cet objectif, voici une liste non exhaustive d'actions prioritaires à mettre en œuvre.

- Réunir un collège de juristes pour faire le toilettage de la constitution de 2010.
- Mettre en place une Assemblée Constituante de Transition (ACT) constituée des différentes couches sociales de notre société pour légiférer durant la période de transition.
- Remeubler les différentes institutions de la République par des individus intègres et foncièrement patriotes.
- Écarter de manière définitive de l'administration Guinéenne tous les ministres, hauts cadres et responsables d'institutions et de régies financières qui n'ont pas ouvertement désapprouvé le changement constitutionnel et le 3ème mandat.
- Reconstruire à partir de zéro un nouveau fichier électoral et remeubler la CENI avec des commissaires techniques uniquement.
- Faire des audits financiers des différents départements et régies financières en vue d'inculper les responsables indéliques.
- Inculper l'ancien Président pour les crimes commis durant ses mandats ou à défaut l'assigner en résidence jusqu'à l'élection d'un Président démocratique.
- Mettre en place un gouvernement de mission, des techniciens avec pour unique objectif la gestion des affaires courantes sans agendas politiques cachés.

- Écarter et inculper les responsables de la sécurité en charge des unités qui réprimaient les manifestations politiques et sociales durant les 10 dernières années et contre le 3ème mandat.
- Faire des enquêtes sur les patrimoines immobiliers des anciens dignitaires et remettre dans le portefeuille du patrimoine public tous les biens acquis frauduleusement durant les 10 dernières années.
- Moraliser la vie publique.
- Mettre en place une commission vérité réconciliation pour purger notre pays de son passé qui le hante.

Faire l'économie de ces actions serait nuire à la mise en place des bases indispensables à l'état de droit et l'instauration d'une véritable démocratie.

LA CEDEAO ET L'UA, QUELLE INDIGNITÉ

Ces institutions sanctionnent la Guinée en la suspendant. La CEDEAO et L'UA, voilà des organisations auxquelles le peuple martyr de Guinée a demandé secours pour empêcher le changement constitutionnel et le troisième mandat. Des organisations qui n'ont pipé mot lorsque Alpha CONDE massacrait les Guinéens pour imposer sa constitution sur mesure et un troisième mandat en violation des principes constitutionnels et de ses serments. Les voilà maintenant qui suspendent la Guinée et qui exigent la libération du despote responsable de la mort de près de 300 morts en 11 ans et le retour à l'ordre constitutionnel. À quel ordre constitutionnel la CEDEAO fait elle allusion ?! Même la pseudo constitution imposée en 2020 au prix du sang lors d'un référendum frauduleux a fait l'objet d'un faux lors de sa promulgation. Que la CEDEAO nous dise alors à quelle ordre constitutionnel elle fait allusion...

QUELLE INDIGNITÉ !

Il semble que, la délégation de « HAUT NIVEAU » dépêchée à Conakry par le syndicat de « FAYOTS » de la CEDEAO ait obtenu

du CNRD, l'accord de principe pour la libération et l'exil d'Alpha CONDE. Cette information, si elle est avérée, serait une erreur d'appréciation de la part du CNRD.

Voilà de quoi sont capables ces organisations qui ont failli à leur mission. Au lieu d'être au service des peuples elles sont inféodées aux chefs d'états. À la place des chartes fondatrices de ces organisations, leurs actions sont surtout motivées par les intérêts égoïstes et mercantiles des chefs d'Etat. Pour la volonté des peuples : « circulez il n'y a rien à voir... »

Dans la composition de cette délégation de « HAUT NIVEAU », la CEDEAO n'a pas trouvé mieux que d'inclure Alpha BARRY ministre des AE du Burkina et Ex-conseiller spécial d'Alpha CONDE durant 5 ans (2011-2016). C'est vous dire tout l'intérêt que l'organisation porte à l'impartialité du compte rendu de cette délégation.

QUELLE INDIGNITÉ !!!

La CEDEAO et l'UA qui sont restées aphones aux souffrances et tueries des Guinéens devraient avoir un peu de décence et se taire. Elles étaient absentes durant la lutte du peuple martyr de Guinée. Maintenant qu'un membre de leur corporation de despotes est déchu, ces organisations ont soudain un intérêt pour le respect de l'ordre constitutionnel.

QUELLE INDIGNITÉ !

Le CNRD ne devrait pas céder à ces institutions qui n'ont jamais été du côté du peuple. La seule raison de leur implication est la volonté de libérer leur complice Alpha CONDE rien d'autre. Qu'elles ne lui (CNRD) imposent aucun agenda ni chronogramme. Elles sont totalement étrangères aux réalités de notre pays. Que le CNRD prenne le temps de faire les choses bien pour qu'enfin nous sortions du cycle des éternels recommencements.



Alpha Bakar Le Kaizer
Un citoyen concerné

Sur le départ, le président du Niger appelle à ne pas “tripoter” les Constitutions

écrit par GuineePolitique© | 6 mai 2022



Afrique

“Fier” de son bilan, Mahamadou Issoufou, 68 ans, qui quitte volontairement le pouvoir à l’issue de ses deux mandats comme président du Niger, se veut “optimiste” pour l’avenir de son pays et du continent, qu’il aimerait voir émerger malgré le jihadisme, la démographique galopante ou la difficile intégration continentale.

Son pays, parmi les plus pauvres du monde, est en proie aux attaques jihadistes récurrentes qui ont fait des centaines de morts. Il a aussi le record mondial de fécondité avec 7,6 enfants par femmes, ce qui entrave le développement d’un pays, marqué de sucroît par les coups d’Etat.

“C’est la première fois depuis 60 ans qu’il y a un passage de témoin d’un président démocratiquement élu vers un autre démocratiquement élu. On est en train d’asseoir une tradition démocratique”, se réjouit-il, à l’issue des deux mandats, maximum prévu par la Constitution.

Il assure ne pas avoir eu à résister aux sirènes d’un troisième mandat, comme certains de ses pairs africains, qui s’accrochent au pouvoir.

“On ne peut pas avoir des institutions fortes en tripotant les Constitutions, en changeant la règle du jeu en cours de jeu. Je ne peux pas m’engager dans l’aventure d’un troisième mandat. Cela aurait affaibli les institutions que nous sommes en train de construire”, souligne-t-il.

Le grand favori de la présidentielle dont le second tour se tiendra le 20 février n’est autre que Mohamed Bazoum, son dauphin et bras droit, qui a bénéficié de l’appareil d’Etat pour sa campagne.

Mahamadou Issoufou balaie les accusations des opposants nigériens qui taxent le pays de “démocrature”, regrettant des interdictions de manifester ou des arrestations fréquentes de militants de la société civile: “La démocratie c’est la

liberté et l'ordre", répond le président. "Il y pas de démocratie sans ordre, de la même manière qu'il n'y a pas de démocratie sans liberté".

Sur le plan de la lutte contre le jihadisme, il demande une "coalition internationale", un de ses leitmotiv.

– "L'Afro-pessimisme est derrière nous" –

"Tout le Sahel est infesté. La sécurité est un bien public mondial. Ce qui se passe au Sahel concerne le reste du monde. Si le terrorisme arrive à prendre pied en Afrique, il prendra pied en Europe", estime M. Issoufou, alors que son pays a subi samedi la plus meurtrière attaque jihadiste contre des civils avec 100 morts.

Le président se fâche quand on évoque les critiques locales à l'égard de la présence des forces étrangères, notamment françaises, au Sahel: "Ce ne sont pas des interventions étrangères ce sont des interventions d'alliés, Nous avons une guerre contre un ennemi. Dans toutes les guerres il y a des alliances".

Et il dit "s'étonner" que ceux-là même qui critiquent les opérations étrangères "ne dénoncent pas les terroristes".

Sur le plan économique et social, M. Issoufou, qui a été très actif sur le dossier de la zone de libre échange économique africaine (Zlecaf), croit fermement en l'intégration régionale pour faire "émerger le Niger et le continent".

"L'Afro-pessimisme est derrière nous", promet-il, appelant à "des politique ambitieuses (et) l'approfondissement de certaines valeurs notamment démocratiques et des droits de l'homme".

"La zone de libre échange dont les échanges vont commencer le 1er janvier va créer le marché le plus vaste du monde avec 1,2 milliard de consommateurs", se réjouit-il.

“Cela mettra fin aux marchés balkanisés que l’Afrique a connus et qui ont été à la base d’échecs de beaucoup de politiques industrielles en raison de marchés trop étroits”.

Mais dans ce nouveau marché promis, “il faut avoir de quoi échanger”, assurant qu’“on a prévu un plan de développement industriel” et “un plan de développement agricole afin que l’Afrique puisse se nourrir”.

– Nécessaire transition démographique –

“Avec l’immensité des terres arables qu’on a, il faut que l’Afrique soit capable de produire son alimentation”, déclare M. Issoufou.

“En ce qui concerne le CFA, nous avons fait des réformes qui montrent notre volonté d’aller vers la monnaie unique. (A terme) je vois une monnaie unique au niveau Cédéao”, pense-t-il en estimant que pour “la monnaie unique africaine il faudra attendre plusieurs décennies”.

Le président est aussi optimiste quant à la démographie de son pays, affirmant qu’il est “sur la bonne voie”.

Le Niger, qui n’avait que 3 millions d’habitants à l’indépendance en 1960, en compte aujourd’hui 23 millions. Avec un taux de croissance annuel de la population de 3,9% par an (record mondial), la population atteindra 70 millions en 2050 si rien ne change.

“Nous avons fait baisser le taux de fécondité. C’est une action de longue haleine (...), nous avons mobilisé les leaders religieux et traditionnels avec des arguments religieux qui justifient la nécessité de la transition démographique”.

“La croissance démographique mange une bonne partie de la croissance économique” de 6 à 7% ces dernières années, ajoute le président qui martèle: ***“Nous arriverons à maîtriser cette croissance exponentielle qui malheureusement rend difficile***

Le progrès rapide du Niger vers l'émergence".

Parmi les axes prioritaires, "il faut maintenir les jeunes filles à l'école au moins jusqu'à 16 ans afin d'éviter mariages et grossesses précoces", précise-t-il.

A l'heure du bilan, Issoufou sourit: "Je suis fier de l'ensemble, les promesses que j'ai faites au peuple nigérien je les ai tenues".

Et la suite? "Jusqu'au 2 avril, je continue d'être au gouvernail mais il n'y a pas de vide, il y a une vie après le pouvoir".

Cet article est republié à partir de information.tv5monde.com.
Lire l'original [ici](#)

Et si on réécrivait le discours d'investiture de Alpha Condé? Discours de renaissance pyro-démocratique [Abdou K. Diallo]

écrit par GuineePolitique© | 6 mai 2022



Politique

Chers Guinéens ! Laissez-moi m'agiter un peu ! Aujourd'hui est un grand jour qui marque pour notre pays la renaissance par fausse-couche, de notre quatrième faux-pas. Aujourd'hui, en vrai, est le jour de renaissance de la pyro-démocratie et nous le fêtons tous dans la joie ! Théoriquement, voilà ce qui s'est passé. J'ai organisé des élections que j'avais gagné d'avance. J'ai financé ces élections de ma propre poche sans l'aide de l'opposition. La Guinée et tous les autres perdants savaient d'avance que les femmes, les jeunes et les pauvres virtuels allaient m'élire net. Alors que tous les électeurs étaient masqués, à mon tour j'ai masqué quelques urnes, puis j'ai maquillé quelques juges, et j'ai émasculé tous les sofas. Tout ça sur fond de patriotisme indiscutable, je jure ! Il était vraiment inévitable de gagner même si la Guinée perdait.

Chers Guinéens ! Chers compatriotes ! Après dix ans de danse renouvelée, puis renouvelée, puis renouvelée, je vous conte à travers ce discours mon plus vieux rêve. Il y a dix ans je plongeais dans un rêve royal profond et impressionnant. Je rêvais les yeux gravement ouverts que des ministres se servaient du denier public comme ils se serviraient de leurs poches. Je rêvais que tellement qu'ils avaient amassé de sous, ces ministres manquaient de coffres et qu'alors ils usaient

des poches et portemonnaies de leurs femmes et de ceux de leurs rejetons. Je rêvais de tout mais ne pouvais rien faire. J'ai même vu un ministre se cacher derrière la copine de sa troisième concubine pour envoyer mon énième concubine me demander de signer des contrats qui étouffaient pour la énième fois la Guinée. Je rêvais que je signais tout sans trop regarder. Que voulez-vous ? C'était juste un rêve les yeux largement ouverts ! Mais je vous dis que j'ai observé tout. J'y ai même coopéré des fois contre ma volonté. Je vous jure ! Vous savez sans doute que je suis un homme de bonne foi et que Sheytan est mon meilleur témoin. Et donc, pas besoin de trop jurer !

Croyez-moi chers compatriotes ! Je vous jure que c'est Sheytan qui me montrait toutes les affaires louches dans ce rêve et m'invitait à ne pas me précipiter dans mes réactions jusqu'en 2020. Alors, j'avais poliment obéi et attendu pour le bonheur de la patrie mal bénie et pour le bien-être du peuple endormi ! Nous voilà aujourd'hui en 2020, et j'en avais éternellement soif ! Je vous jure que j'ai compris le Guinéen mais lui, ne semble pas m'avoir compris. Je vous dis ici plus haut qu'ailleurs que je me suis maintenant réveillé et que je m'efforcerai de ne plus rêver à partir d'aujourd'hui, mais d'agir vite. Le Guinéen ordinaire est loin de moi, et donc impossible à comprendre et à servir quel que soit le vieux amour que je cache à mon cœur pourri pour lui. Peu importe ! Le Guinéen que j'ai compris c'est ce soi-disant ministre qui me sert en se servant de la patrie et qui voudrait bien que je reste éternellement au sommet à son propre bonheur même si la Guinée perdait. J'ai compris ce ministre et il m'entendra désormais. Sheytan m'a aidé à sortir du rêve et à avertir ces vieux vautours de la charogne nationale. J'ai tout compris et je vais agir désormais. Je ne vais pas trop parler parce qu'aujourd'hui est un grand jour. Que ces vautours soient avertis ou cuits ! Je m'en fous ! Aujourd'hui est le jour de la renaissance de la pyro-démocratie que vous n'oublierez jamais, je vous le jure !

Chers compatriotes ! Il me vient des sagesse qui vous plairont sûrement ou bien qui vous déplairont éperdument. Je m'en fous ! Des sagesse des années soixante qui vous éveilleront et vous grandiront. Des sagesse de cons politiques qui pullulaient sans gêne, et brillaient de sauvagerie sans honte aucune. Des sagesse de merdre et de peine. Des sagesse de fous et de voyous. Je vous le jure ! C'est Sheytan qui me les rappelle et j'y crois ! Vous savez bien que je ne suis pas le premier pyro-démocrate de la Guinée. Vous savez bien que mes racines poussent et que fanent mes fleurs depuis les années d'indépendance. Ce furent des années de grands bruits, de sang, et d'avortement politique. Des années de mauvais départ dont je ne suis pas responsable. Un mauvais départ que j'ai tenté avec toutes mes forces ou de blanchir ou de repeindre plus joliment. Ces années ont la carapace dure et m'empêchent de travailler encore aujourd'hui. Vous ne pouvez pas l'imaginer ! J'ai vraiment tout fait pour m'en défaire. Hélas ! Sheytan est mon seul témoin et c'est un muet ! Croyez-moi yandi !

Sachez qu'il a toujours été tristement très facile de berner et torturer ce beau peuple de Guinée ! Il y a plus de soixante ans les gens parlaient de lavage de cerveau, de déformation des pensées politiques et sociales, de colonisation culturelle, de contrôle du peuple par le peuple, et d'opposition de la patrie à la nation. Des années de domestication politique de l'homme dans son entièreté. Quels souvenirs !? Sheytan en a fait une liste qu'il m'a solennellement remis et dont je fais une priorité de développement aujourd'hui ! Je me souviens de tout ça et j'en ferai bon usage !

Chers compatriotes ! Je vous jure que désormais l'aliénation, le changement de mentalité, ou la renaissance de la pyro-démocratie, ne se feront pas sans vous. Je vous jure que rien ne se fera sans vos greniers, vos chèvres, vos moutons, ou sans vos belles juments. Rien ne se fera sans votre être,

endormi ou éveillé, domestiqué ou ridiculisé, vidé de son cerveau ou surexcité. Sheytan mon vieux pote nous facilitera cela avec beaucoup de tact. Ne vous en faites pas trop ! Vous verrez des miracles tomber du ciel ! Vous verrez bien que c'est beau d'appartenir entièrement à son état ! D'en dépendre entièrement et de servir aveuglement. Il y a tant d'autres miracles qui vous attendent !

Chers compatriotes ! Comprenez-moi bien ! Si mes deux premiers mandats c'était pour m'enraciner et pour vous amener à vous opposer entre vous, sachez que ce nouveau mandat est le début miraculeux d'une autre aventure que vous comprendrez peut-être plus tard si vous le voulez. C'est votre mandat. C'est vous qui me l'avez voulu et c'est vous qui me l'avez imposé. C'est vous qui me l'avez taillé et vêtu. Du fond du cœur, je ne pouvais pas refuser votre déclaration d'amour. Et alors je me suis laissé aller, à votre rythme. Maintenant, oublions le passé et faisons autrement. Ça veut dire quoi autrement ? Désormais, nous devons tout changer même ce que j'avais voulu changer dans la blague sans succès. Je compte sur vous. Je compte sur les banques immortelles et les voyous qui me servent de ministres. Je compte sur ce peuple oublié qui vit dans de beaux villages militarisés ou pillés, minés ou maudits. Je compte sur les cadres larrons reconvertis de notre belle patrie. Ces gens-là je ne les connaissais pas mais en les observant en 10 ans je vous jure que je les ai compris. Il est désormais urgent d'amorcer le dernier virage vers l'émergence virtuelle.

Désormais aimer et servir la Guinée, exige de passer sous mes radars moitié nu, moitié poilu, et de me servir à gogo avant tout. Les vrais patriotes ne sont plus ceux qui se battent pour le Guinée, honnêtement ou malhonnêtement. A mon brillant avis, les vrais patriotes sont ceux que j'ai chargé de démentir ces autres Guinéens qui aiment à tort la patrie. Eh oui ! Il ne sera plus permis à tout le monde d'aimer la Guinée car, toute seule, la Guinée s'aimera suffisamment. Notre

nouvelle façon d'honorer la patrie consistera à domestiquer sans fanfares ni cordes, les juges et les sages. Désormais nos juges seront sélectionnés parmi nos plus beaux mécréants, et nos sages seront choisis parmi les plus nobles ignorants. Cette nouvelle façon de faire nous aidera à faire des omelettes sans casser des œufs, et à reculer aisément sans glisser. Les yeux fermés, les narines bouchées, je jure de ne plus désormais laisser le soleil briller pour tout le monde, tout le temps. Je jure de dérober les valeurs de la patrie qui prétendaient nous unir à tort, alors qu'elles nous divisaient à raisons. N'ayez craintes mes chers compatriotes ! Sheytan nous mènera brillamment à bon port !

Je profite de cette occasion pour saluer les nouveaux dictateurs africains qui rêvent tant de devenir empereurs. Sheytan sait bien que nous sommes nombreux autour de cette table de subordination des nations et des peuples. Mon souhait, à travers mon nouveau mandat, est d'exporter mon panafricanisme et de briser ainsi toutes ces frontières afin de mettre tous les enfants africains mal conçus au sommet des peuples. Soudons-nous chers empereurs pour que le peuple africain ne manque ni de commandements, ni de rêves inachevés. Il y va de notre propre intérêt ! Je vous jure que ce fut trop facile d'endormir tout mon peuple et je vous passerai gratuitement le secret de ma réussite.

Je rêve que ces envieux africains nous obéiront encore plus longtemps malgré les petites agitations. Vive la patrie qui me sert tant ! Vive le peuple qui m'admire follement ! A bas les autres peuple qui prétendent s'éveiller et qui se plaignent de l'empire et de l'empereur !

Amoureusement,

Votre roi nouvellement ragailardi

Abdou K. Diallo

Spécialiste des politiques forestières

À partir du 26 octobre 2020, tous les guinéens dans la rue "jusqu'au départ du dictateur Alpha Condé" [Déclaration FNDC]

écrit par GuineePolitique© | 6 mai 2022



Déclaration

**Le FNDC appelle le Peuple de Guinée à des
manifestations dans tout le pays à partir**

de ce lundi 26 octobre 2020 jusqu'au départ du dictateur Alpha Condé

Le FNDC a le profond regret de constater depuis quelques jours des scènes de violences dans plusieurs villes du pays causant une dizaine de pertes en vie humaine dont Boubacar Baldé et Daouda Kanté, respectivement Coordinateur de l'antenne FNDC à Sonfonia Gare 2 (Conakry) et à Pita. Tous les deux ont été tués par balles des forces de défense et de sécurité aux ordres d'Alpha Condé.

Des pillages de commerces et d'habitations ont été également orchestrés par le régime pour terroriser les populations et installer le chaos dans le pays dans le seul but de permettre à Alpha Condé de se maintenir au pouvoir au-delà de ses deux mandats légaux.

Le FNDC condamne énergiquement ces dérives dictatoriales et le déchirement du tissu social par l'exécution des nombreuses menaces « d'affrontement, de mort et de guerre » proférées par Alpha Condé contre sa propre population depuis le début de son processus de coup d'État constitutionnel.

Nous interpellons la communauté internationale à réagir face aux violations insupportables des droits humains par le régime et à prendre d'urgence des sanctions ciblées contre les auteurs et commanditaires de ces crimes.

Conformément à ses déclarations précédentes notamment celles du 25 mars 2020 et du 16 octobre 2020, le FNDC demeure fidèle à ses principes et à ses engagements d'empêcher le troisième mandat d'Alpha Condé et de ne reconnaître aucune institution illégale et illégitime issue de mascarades électorales ou de blanchiment de coup d'État civil.

C'est pourquoi, le FNDC appelle le Peuple de Guinée à des manifestations dans tout le pays à partir de ce lundi 26

octobre 2020 jusqu'au départ du dictateur Alpha Condé pour permettre une refondation totale de l'État Guinéen et le débarrasser de tout système corrompu.

Nous appelons les forces de défense et de sécurité à être républicaines en refusant d'obéir à tout ordre illégal et en se mettant du côté du Peuple.

Le FNDC invite toutes les forces vives du pays, tous les démocrates épris de paix et de justice à répondre à cet appel patriotique pour chasser du pouvoir Alpha Condé et son clan mafieux qui sont les seuls responsables du chaos qui s'installe dans notre pays.

Ensemble unis et solidaires, nous vaincrons!

Conakry, le 23 octobre 2020

Pour plus d'informations

<https://www.facebook.com/frontnationalGN/posts/689556035309664>

Les 8 juges de la Cour constitutionnelle qui mettent les guinéens dans une insécurité juridique [Par Sow

Rousseau]

écrit par GuineePolitique© | 6 mai 2022



Point de vue

LES 8 JUGES DE LA COUR CONSTITUTIONNELLE GUINÉENNE

La Cour constitutionnelle structure la dictature, c'est-à-dire, elle donne une assise, un soubassement, un fondement juridique à la dictature. La Cour constitutionnelle appose un cachet de légitimité à la dictature.

Les 8 juges ne rendent pas des arrêts, des décisions de justice au nom du peuple de Guinée, ils rendent des services au Président de la république. Leurs « arrêts » constituent des comptes rendus au président de la république, constituent des prestations de service pour le Président. Les 8 juges ne se soumettent pas à la loi, ils se soumettent au Président de la république.

Les 8 juges de la cour constitutionnelle Guinéenne



**Dr Mohamed Lamine
BANGOURA**

President



Amadou DIALLO

Vice président



Ahmed Therna SANOH

Conseiller



Cécé THEA

Conseiller



Dr Ansoumane SACKO

Conseiller



Fatoumata MORGANE

Conseiller



Rouguiatou BARRY

Conseiller



Mamadou Mountaga BAH

Conseiller



En effet, de façon générale, le juge crée la norme à partir d'une règle de droit (règle posée par le législateur), c'est-à-dire, c'est en appliquant la règle de droit, en l'interprétant, que le juge crée la norme (la norme, c'est le

résultat de l'interprétation par le juge de la règle de droit, la sève que le juge extrait de la plante, c'est-à-dire de la règle de droit).

Cependant, les juges de notre Cour constitutionnelle n'interprètent pas les règles de droit pour créer la norme, ils créent celle-ci par leur seule volonté. Ainsi, par couches successives, à travers leur jurisprudence (leurs décisions), ils ont posé le fondement de la dictature dans notre pays.

A titre d'illustration, citons :

- Leur décision d'exclusion de l'ancien président de la CC, feu Kelefa SALL ;
- Leur décision approuvant la volonté du Président à changer la Constitution de mai 2010 ;
- Leur récente décision N°AC 014 du 11 juin 2020 portant sur la falsification de la Constitution adoptée par referendum le 22 mars 2020. Cette décision mérite une explication pour que nos compatriotes comprennent la délinquance des juges de la CC.

Dans cette décision, les juges constatent l'irrecevabilité des recours formés devant elle par la Plateforme Nationale de Participation et d'Initiative Citoyenne (PNACIP), et le recours du président de l'Assemblée nationale agissant au nom de 15 députés.

Normalement, quand une juridiction constate qu'une requête est irrecevable, elle n'a plus à examiner, à se prononcer sur le fond de celle-ci, or, c'est exactement ce que vont faire les 8 juges de la plus haute juridiction de notre pays.

Les juges disent que les recours sont irrecevables, mais ils jugent le fond des recours en décidant que la Constitution publiée au JO le 14 Avril 2020 est bien celle qui a été adoptée le 22 Mars 2020.

Or, cela est matériellement faux, des juristes comme Maître

Antoine pépé LAMAH et Maitre TRAORE ont brillamment démontré la différence (ajouts et suppressions) notable entre les deux textes.

Pourquoi les juges se sont-ils prononcés sur le fond de l'affaire alors qu'ils ont constaté l'irrecevabilité des recours ? C'est pour tout simplement faire taire toute contestation de la Constitution du Président de la république, pour la valider définitivement.

Pour mieux vulgariser ce que les juges ont fait dans cette affaire pour nos compatriotes non juristes, prenons l'exemple suivant :

-Une salle de sport à Conakry, n'admet que des filles, exclusivement celles ayant au moins 18 ans, et ayant une tenue adéquate.

-Si un homme quelconque, débarque devant cette salle de sport, le portier va simplement constater qu'il n'est pas une femme et lui refuser l'accès à la salle de sport. Le portier ne cherchera même plus à connaître l'âge de cet homme, ou à juger si la tenue de cet homme est adéquate ou non pour la pratique du sport.

Or, notre portier (les juges de la CC), bien qu'ayant remarqué qu'il s'agit bien d'un homme, donc irrecevable, inadmissible dans la salle de sport, se permet quand même de vérifier l'âge et la tenue de cet homme. Ceci n'est pas du droit.

Toutes ces décisions démontrent que les juges n'appliquent pas le droit, mais la volonté du président, autrement dit, lorsqu'ils reçoivent une requête, ils l'interprètent selon ce qu'ils pensent être le vœu du président.

MES CHERS COMPATRIOTES,

Dans notre pays, il y a une tribune ou sont installés confortablement ceux qui nous font tourner en rond, et les

juges de nos juridictions suprêmes (Cour suprême et Cour constitutionnelle) occupent la loge VIP de cette tribune.

Le rôle de la cour Constitutionnelle et de la Cour suprême est de tout temps, d'affaiblir l'opposition politique et les citoyens face au pouvoir, et de renforcer le pouvoir en place.

En quoi faisant ?

- En rendant des décisions d'irrecevabilité à chaque fois qu'ils sont saisis par l'opposition ou par des citoyens dans une procédure contre le pouvoir ;
- En rendant des décisions d'incompétence à chaque fois qu'ils sont saisis par l'opposition ou par des citoyens dans une procédure contre le pouvoir ;
- En rendant des décisions de conformité au droit des actions et actes de l'exécutif.

Autrement dit, quelle que soit la configuration, l'opposition et les citoyens perdent toujours contre le pouvoir.

MES CHERS COMPATRIOTES,

Quelle est l'importance du droit ?

En chaque individu, couvent une violence, des passions, et des ambitions. Le droit intervient en guise d'amortisseur afin que la vie en société soit possible.

Dans un pays éclaté en une multitude d'ethnies, c'est le droit et la justice qui rassemblent toute cette multitude pour former une seule entité, c'est le droit qui fait sentir aux différentes ethnies qu'elles ont quelque chose de commune et au-dessus de leurs tribus.

Cependant, si les juges, chargés d'appliquer le droit, ne se soumettent pas au droit, aux procédures, aux méthodes d'interprétation du droit connues de tous, méprisent les

citoyens, alors les amortisseurs de la violence sautent, et les portes de l'enfer s'ouvrent pour tout le monde.

Les 8 juges de notre CC ont rendu le droit imprévisible dans notre pays, mettant ainsi tous les Guinéens dans une insécurité juridique, en danger permanent. Or l'un des caractères du droit est d'être prévisible, c'est-à-dire, lorsque nous formons un recours devant un tribunal, nous pouvons avec notre avocat, en vertu des textes de droit et de la jurisprudence, estimer sans être sur à 100%, notre pourcentage de gagner ou de perdre, il y a une rationalité du droit, une calculabilité du droit, mais avec les juges de la CC, tout se fait selon leur simple volonté, le droit n'est plus ce qui est écrit, mais l'expression de leur seule volonté, et leur volonté coïncide toujours avec celle du Président de la république.

Les 8 juges de notre CC ont rendu le droit imprévisible dans notre pays, mettant ainsi tous les Guinéens dans une insécurité juridique, en danger permanent.

MADAME ET MESSIEURS LES JUGES

Derrière vos amples et impressionnantes robes, derrière les bureaux luxueux de votre juridiction, derrière toute cette tapisserie et vitrerie de vos locaux, derrière cette solennité et ce mystère qui vous entourent, derrière cette impression de grandeur et d'honorabilité que vous dégagez face aux populations, se cachent en réalité : le mensonge, la lâcheté, le larbinisme, l'irresponsabilité, le manque de courage et d'indépendance.

MES CHERS COMPATRIOTES,

Chaque citoyen de notre pays doit considérer les 8 juges de

la Cour constitutionnelle, comme les auteurs intellectuels de tous les crimes politiques à venir, si une guerre civile survient dans notre pays, les 8 juges de la CC doivent être considérés comme les auteurs intellectuels de celle-ci, si la dictature se renforce et perdure dans notre pays, les 8 juges doivent être considérés comme les maçons de la dictature. Et en cas de changement de régime, en cas de révolution, ils doivent être arrêtés, jugés et condamnés proportionnellement à leurs actes.

Enfin, en ce qui concerne le Président de la Cour constitutionnelle, Mohamed lamine Bangoura, cet homme ne mérite même pas de siéger dans un simple tribunal d'instance (ceci pas pour insuffisance scientifique), cet homme ne devrait siéger dans aucune institution judiciaire, arbitrale, juridique, bref, partout où le droit et la justice se rendent, cet homme ne devrait pas y entrer.

Cet homme doit être éloigné de la sphère juridico-judiciaire, tout comme on éloigne les pédophiles, des structures qui accueillent des enfants, à savoir les crèches, les écoles, les espaces de jeux dédiés aux enfants... Cet homme doit évoluer dans le monde des affaires, dans le monde où règnent combines et roublardises, dans le monde de la nuit fait de trafics, prétentions et excès. C'est son âme même refuse le droit, donc le droit et la justice ne peuvent s'incorporer en lui, l'habiter. Tout comme il y a des tueurs en série, des violeurs en série, Mohamed lamine Bangoura est un tueur en série du droit, et doit être éloigné du droit.

Cet homme n'habite pas sa fonction de président de la plus haute juridiction du pays avec gravité, en se disant : « J'ai une lourde responsabilité, une tâche difficile et compliquée, je dois être à la hauteur, les décisions rendues par ma juridiction impactent les 13 millions de Guinéens, ces décisions étant insusceptibles de tout recours, je dois veiller à respecter le droit ». Mais son inconscience, son

immaturité, son caractère superficiel, le font habiter sa fonction en se disant « Dans ce pays, c'est moi qui décide, ce que je décide est le droit pour les 13 millions de Guinéens, dans ce pays, après moi, c'est Dieu ». Telle est la psychologie du président de la Cour constitutionnelle de notre pays.



SOW ROUSSEAU

“Refusons toute idée de troisième mandat où que ce soit en Afrique!” trois écrivains africains dénoncent

écrit par GuineePolitique© | 6 mai 2022



« Halte à la présidence à vie »

Le projet d'Alassane Ouattara de briguer un troisième mandat est un très mauvais signal pour l'avenir de la démocratie en Afrique. Le président ivoirien renie sa déclaration du 15 Mars dernier dans laquelle il promettait de se retirer du pouvoir et tord ainsi la Constitution de son pays uniquement pour convenance personnelle. Les interprétations vont bon train et les juristes de tous bords se contredisent sur ce point, jetant un désarroi sans précédent dans les rangs des démocrates. Pourtant la manœuvre est claire, qui consiste à tripatouiller la charte fondamentale pour se maintenir au pouvoir soit par un plébiscite direct par la voie référendaire ou déguisé en passant par un parlement bâillonné, apeuré et aux ordres. Ces modifications constitutionnelles à répétitions sont une forfaiture et leurs auteurs des prédateurs et des usurpateurs. La messe semble donc dite dès l'instant où la constitution est bafouée, et la ligne rouge tracée par les Conférences nationales des années 90, clairement franchie. Le pire est à craindre. Ce pire a un nom. Il s'appelle parti unique, assemblée monocolore, présidence à vie. Nous en connaissons tous les méfaits. Alors, dès maintenant, exprimons haut et fort notre réprobation. Refusons toute idée de troisième mandat où que ce soit en Afrique ! On se souvient que Nelson Mandela, après tous les sacrifices consentis à son peuple avait promis de ne faire qu'un seul mandat et il s'y est tenu malgré les fortes pressions exercées sur lui par son

parti et par des conseillers sans scrupules.

Refusons toute idée de troisième mandat où que ce soit en Afrique !

Il est clair que la nouvelle tentative d'usurpation et de confiscation du pouvoir à Abidjan fera des émules si elle réussit. Alpha Condé qui ne se sent plus seul dans son désir de se succéder à lui-même par, faisant siennes les idées fumeuses d'une dévolution divine du pouvoir, idées attentatoires à la souveraineté du peuple, s'est évidemment dépêché d'adresser un chaleureux message de félicitations à son collègue ivoirien. A Niamey, le président Youssoufou doit se demander s'il ne serait pas mieux de faire comme les autres. Quant à Paul Biya et le Maréchal Idriss Deby, ils se sont essuyés les pieds sur leurs propres constitutions. Pendant que Joseph Kabila ruse, à la mode russe, avec la loi suprême à Kinshasa, à Dakar, la tentation sera désormais grande pour Macky Sall de suivre la voie de la manipulation constitutionnelle érigée en moyen monopolistique du pouvoir.

Non au retour du pouvoir illimité que ce soit par les tanks ou par un jeu d'écriture ! Nous devons agir avant qu'il ne soit trop tard. L'inacceptable candidature de Ouattara nous interpelle tous. Il est important que l'opinion africaine et internationale en mesurent la gravité et réagissent de concert pour que la démocratie en Afrique ne devienne pas une imposture mais une réalité tangible fondée non plus sur le bon vouloir des individus, mais sur la prééminence de la loi et sur le caractère sacré de la Constitution.

La Cedeao, l'Union africaine et l'Organisation Internationale de la Francophonie ont sanctionné le Mali après le coup d'Etat militaire. Mais alors pourquoi ferment-elles les yeux sur le

putsch constitutionnel en cours à Abidjan et à Conakry ? Ces institutions veulent-elles nous faire croire que le coup de force des lettrés est plus convenable que celui des gradés ? Cette attitude ambiguë est hautement dommageable au processus démocratique amorcé au début des années 90. La Communauté Internationale risque de briser tout approfondissement concourant à établir une véritable et durable démocratie en Afrique : une démocratie fondée sur des élections libres et transparentes, une démocratie où l'alternance s'effectue sans heurts dans le strict respect des règles établies.

La Cedeao, l'Union africaine et l'Organisation Internationale de la Francophonie ont sanctionné le Mali après le coup d'Etat militaire. Mais alors pourquoi ferment-elles les yeux sur le putsch constitutionnel en cours à Abidjan et à Conakry ?

C'est le moment de mettre en garde les soi-disant comités d'experts censés plancher sur les réformes constitutionnelles et qui se laissent si facilement convaincre ou amadouer. On en veut pour preuve la disparition de la limite d'âge dans la nouvelle constitution ivoirienne qui permet à Henri Konan Bédié, âgé de 86 ans, d'être candidat à la présidentielle. Dans quel abîme sommes-nous donc projetés ? Dans le déni de démocratie et dans la ruine de tout avenir pour les jeunes sacrifiés dans des nations africaines anesthésiées par une oligarchie sans contrepoids, sans âme ni contradicteurs.

Si l'on n'y prend garde, bientôt, les présidents ne se contenteront plus de modifier les Constitutions, ils vont faire du non droit, ou plutôt de la non-alternance politique l'ordinaire de vie publique et transformeront, de fait, la présidence de l'Etat en pré-mausolée, où ne siègent plus les sages, mais les fossoyeurs des peuples.

Faisons en sorte de ne pas en n'arriver là !

SIGNATAIRES

1. *Tierno Monémbo, écrivain (Guinée)*
2. *Véronique Tadjo, écrivaine (Côte-d'Ivoire)*
3. *Eugène Ebodé, écrivain (Cameroun)*



Guinée: quel avenir en ce temps de crise? [Par Alpha Boubacar BALDE]

écrit par GuineePolitique© | 6 mai 2022





Point de vue

Peuple de Guinée, jeunesse de Guinée, allons-nous remplir ou trahir notre mission ?

1. Quels choix pour nos politiques dans ce contexte de crise?

L'année 2020 comme l'anticipaient les observateurs avertis de la scène politique Guinéenne est l'année de tous les dangers. En effet, l'année 2020 devait être celle de la confirmation ou non de l'ancrage de notre pays dans le rang des pays dits démocratiques. 2020 devait être l'année du renouvellement de l'Assemblée Nationale (AN) et également celle qui devait conduire à la première alternance démocratique depuis l'accession de notre pays à l'indépendance en 1958 (Passation de pouvoir entre vifs). Enfin, nous l'espérions en tout cas considérant les conditions de "l'érection" et de "réélection" du *PRAC-MATIQUE* à la magistrature suprême de notre pays en 2010 et 2015 respectivement.

Cet espoir hélas semble hors de portée suite à l'érection d'un « *ENSEMBLE NATIONAL* » et au *REFERENDRAME DE CONSTIPATION* organisés dans les conditions que nous connaissons tous. Ce *REFERENDRAME* qui a conduit à l'adoption d'un « PQ » constitutionnel. Oui, j'ai ouïe dire que les nombreuses versions sont utilisées dans les WC « Waters » des différents ministères et autres services de l'administration publique. En

même temps, il faut dire qu'il n'y a pas d'eau dans les robinets donc on fait comme on peut ! N'nallah. « **Rien ne se crée rien ne se perd tout se transforme** » disait LAVOISIER. AFAKOUDOU ! qui est fou.

Selon les détracteurs de la constitution du CNT de 2010, cette dernière souffrait d'un déficit de légitimité à cause des conditions de son adoption (par le CNT) et sa promulgation (par un président de transition désormais exilé depuis 10 ans ! Si je mens qu'il rentre au pays pour prouver le contraire) ... « **What goes around come around** » disent les Anglais. Le karma de DADIS n'est pas loin je dis ça, je ne dis rien.

Alors que dire de leur nouvelle constitution, je veux dire le « **PQ Constitutionnel** ». Lors du « **REFERENDRAME** », ils ont fait « voter » un texte et le **PRAC-MATIQUE** a « promulgué » un autre texte. La cours anticonstitutionnelle, consultée par les **DÉPITÉS COVID** floués dans cette affaire a trouvé les **considérants** qu'il fallait pour légitimer cette forfaiture. Du moins, c'est ce qu'elle croit mais **AMOULANFÉ !**

Du jamais vu dans l'histoire du droit constitutionnel selon l'avis d'un éminent professeur de droit de l'UCAD lors d'une émission sur RFI. Un vrai professeur celui-là, pas comme l'autre imposteur. « **Y'ai pas dit nom de quelqu'un hein** » comme disent les Ivoiriens, parce qu'on se connaît dans pays-là ! Ne venez pas manger vos piments dans ma bouche Allahbè.

J'imagine les discussions et argumentations dans les amphes de droit sur cette singularité Guinéenne qui est sans précédent dans l'histoire de l'humanité. Les étudiants de droit vont s'amuser...

Finalement, le déficit de légitimité est encore plus important avec ce PQ constitutionnel de 2020 par rapport à la constitution du CNT de 2010 qui l'a précédée.

« **ALIFA PUISSANCI A MAGNIN DEEEEE !** »

2. Quelles décisions doivent prendre les leaders de l'opposition?

Il est urgent, que les leaders transcendent leurs intérêts égoïstes pour mettre en place l'union sacrée pour sauver la maison Guinée. Il est plus que vital de barrer le chemin et refuser ce simulacre d'élection.

Selon des indiscretions, les états-majors des principaux partis politiques envisagent sérieusement de participer à l'élection du 18 octobre 2020. Il est vrai qu'ils sont dans une position difficile et en plein doute vu qu'ils n'ont pas pu empêcher le « REFERENDRAME DE CONSTIPATION » et l'érection des nouveaux « DÉPITÉS COVID ». De mon point de vue, leur participation légitimerait cette pseudo élection envisagée pour le 18 octobre 2020. Il est urgent, que les leaders transcendent leurs intérêts égoïstes pour mettre en place l'union sacrée pour sauver la maison Guinée. Il est plus que vital de barrer le chemin et refuser ce simulacre d'élection. S'ils veulent gouverner ce pays, qu'ils aient le courage de leurs ambitions. Ils doivent affronter ce pouvoir corrompu, demander la désobéissance civile à la population, paralyser l'Etat. Que chacun manifeste dans son quartier, sa commune, sa ville, son village. Que les représentants de l'Etat soient mis en déroute s'ils ne se rangent pas du côté du peuple. Une telle démarche permettra d'empêcher la concentration des forces de répression (FDS et armée) à des endroits stratégiques d'un hypothétique itinéraire de marche. Les leaders doivent faire en sorte d'infiltrer l'appareil d'état et l'appareil sécuritaire comme le PRAC l'avait fait du temps du Général CONTE. De toute façon, ils ne sont composés que de mercenaires qui se vendent aux plus offrants. Faites vaciller cette administration de kleptocrates. Il y va de la survie de

notre pays en tant que nation. Soyez prêts au sacrifice ultime, déjà, 200 jeunes reposent au cimetière de Bambeto depuis 2010. Ne trahissez pas leur lutte, ils doivent être réhabilités pour que plus jamais de pareilles choses ne se reproduisent.

Ne vous laissez pas enfermer chez vous lors des mouvements sociaux, sortez affrontez les FDS qui bloquent l'accès à vos domiciles. On ne fait pas d'omelettes sans casser les œufs chers leaders. Soit, vous êtes libre de vos mouvements ou bien en état d'arrestation. Ayez le courage de vos militants qui affrontent les FDS dans les quartiers. Sachez que souvent, la prison est un raccourci vers la Présidence et que l'arrestation d'un Homme politique n'a pas le même impact et la même résonance que celle d'un individu lambda.

Sortez de votre zone de confort !!! OSEZ, JE VOUS CONJURE OSEZ !!!

3. De la nécessité d'une transition !

Il est clair pour tout démocrate ayant un minimum de discernement, qu'une transition est indispensable pour nettoyer le merdier du *PRAC-MATIQUE*. Pour avoir des élections libres, transparentes et inclusives en Guinée, il y'a des préalables dont on ne peut pas faire l'économie.

- La suspension de la pseudo nouvelle « constipation » ;
- La suspension du pseudo parlement des « *DEPITES COVID* » ;
- Un nouveau recensement des électeurs qui soit le reflet du corps électoral Guinéen ;
- La recomposition de la cour constitutionnelle par des hommes intègres. Ils pourraient faire l'objet de désignation à vie à l'image de ce qui est fait aux USA pour éviter la pression et garantir leur indépendance, dans le cadre d'une modification (pas un changement) à la constitution de 2010 ;

- La reconstitution de la CENI sur la base de l'impartialité et la compétence et non plus de la complaisance ;
- La diligence d'enquêtes concernant les tueries d'innocents lors des différentes manifestations politiques ;
- La mise en place d'une commission vérité-réconciliation pour purger toute cette frustration et les ressentiments qui empoisonnent le quotidien de notre jeune nation ;
- La mise en place d'institutions inébranlables avec des hommes de conviction au service de la nation et non des laquais au service de celui qui les a nommés ;
- Une justice impartiale au service du citoyen ;

Il est indispensable que ces éléments soient mis en place pour éviter l'éternel recommencement dans notre pays (Pays des occasions manquées). A chaque fois qu'on a cru pouvoir remettre notre pays sur les rails, nous n'avons pas fait le bon choix et voilà où nous en sommes en 2020.

62 ans après notre indépendance :

- Nous n'avons ni eau, ni électricité alors que notre pays est Le Château d'Eau de l'Afrique de l'Ouest ;
- Nous n'avons ni infrastructures routières, ni hôpitaux, ni écoles et universités qui soient valables ;
- Nous n'avons ni administration efficace, ni dirigeants au service de la population ;
- Notre système éducatif est à l'article de la mort, il met sur le marché de l'emploi des gens dont le niveau décroît d'année en année. Ce qui compromet dangereusement la capacité des jeunes à prendre la relève ;
- Aucun projet minier d'envergure n'a été réalisé malgré le scandale géologique de notre sous-sol qui regorge de minerais recherchés et indispensables aux industries ;
- Les micro-industries que nous avions lors de notre accession à l'indépendance se sont comme évaporées ;

- Des cadres véreux et corrompus vampirisent notre administration et empêchent toute réforme de nature à mettre à évidence leur incompetence manifeste et chronique ;
- Des hommes politiques sans conviction, qui comme des girouettes tournent à gré du vent et nous font perdre du temps. Ils n'offrent aucune alternative crédible à un pouvoir moribond ;
- Les FDS et l'armée qui auraient été réformées à coup de millions de Dollar après la transition et l'érection du *PRAC-MATIQUE* ciblent et tuent impunément la population. Il faut croire, que l'impunité érigée en système de gouvernance par un éternel opposant, devenu par accident un Président rancunier, n'est pas de nature à faire des FDS et de l'armée des services républicains ;
- Nous ne sommes même pas capables de nourrir notre population sans faire recours à l'importation alors que nous disposons de surfaces cultivables qui ne demandent qu'à être aménagées et mises en valeur.

4. Quel rôle pour la population ?

L'exigence est le maître mot du rôle que doit jouer la population. Soyons exigeants vis à vis de ceux-là qui nous gouvernent. Ils sont à notre service et pas le contraire. S'ils ne font pas l'affaire, qu'ils dégagent.

Nous sommes au moins 12 millions de Guinéens et il y'a forcément parmi nous des gens valables et honorables pour occuper ces fonctions et qui seront au service de la population. Les hommes et femmes qui aspirent à diriger notre pays doivent savoir que la fonction, à laquelle ils veulent accéder, consiste à servir (le peuple) et non se servir (du peuple).

Chers compatriotes, faisons le bilan des 10 ans de gouvernance de l'éternel opposant devenu président.

Après 10 ans sous la présidence du PRAC et de son RPG, évaluons sans complaisance et en toute objectivité, les changements qualitatifs et quantitatifs que nous observons dans notre vie quotidienne. Evaluons, si ces changements sont à mettre à l'actif de la gouvernance du PRAC?

- Nos enfants sont-ils mieux scolarisés ?
- Nos hôpitaux sont-ils mieux équipés et plus à même de nous fournir les soins dont nous avons besoin ?
- Notre pouvoir d'achat s'est-il amélioré ?
- Les routes que nous empruntons au quotidien lors de nos déplacements sont-elles dans un meilleur état ?
- La desserte en eau et électricité dans les ménages dans nos foyers s'est-elle améliorée ?
- Nous sentons nous plus en sécurité avec la supposée réforme des FDS et de l'armée qui continuent à endeuiller nos familles ?
- Ressentons-nous plus de liberté, de démocratie et de droit de l'homme ?
- L'administration publique est-elle plus performante au service de la population ?
- La corruption qui caractérisait l'administration Guinéenne a-t-elle baissée ou s'est-elle amplifiée ?
- Les cadres corrompus qui manipulaient le Général CONTE, le sulfureux capitaine DADIS, et le Général maquisard KONATE, ont-ils été écartés des arcanes du pouvoir ?
- Des gros projets miniers qui étaient à l'étude, lequel a été mis en œuvre en 10 ans de pouvoir du Président stagiaire aka le PRAC ? Quels bénéfices pour la population ?
- Nous sentons nous toujours proche de nos amis, voisins, collègues et connaissances des autres communautés ethniques comme ce fut le cas avant la Présidence du PRAC et sa politique tribale ?
- Pour faire simple, notre vie et celle de nos parents amis et voisins est-elle plus facile et mieux aujourd'hui grâce à cette administration ?

Personnellement, je réponds par la négative à l'ensemble de ces questions.

Chers compatriotes, il est encore temps d'agir. Agir pour nos enfants. Pour nous, il est trop tard, mais nous pouvons encore faire en sorte que nos enfants bénéficient des avantages et ressources dont notre beau pays est doté.

Agir en quoi faisant me diront certains !

En s'engageant, chacun à son niveau, selon ses moyens pour faire échouer l'homicide programmé de notre démocratie. C'est parce que les hommes compétents et intègres refusent de mettre leur main dans le cambouis de notre administration et dans la sphère politique, préférant le secteur privé ou l'expatriation ; que des hommes n'ayant ni morale, ni valeur, ni dignité et encore moins de compétence sont aux affaires. La nature a horreur du vide à ce qu'il paraît. Aujourd'hui, ces kleptocrates décident de notre avenir et compromettent dangereusement l'avenir de notre mère patrie la Guinée. Je veux chers compatriotes que nous nous appropriions cette réflexion : « ***Nous n'héritons pas notre pays de nos parents, mais nous l'empruntons à nos enfants*** ». Alors, faisons-en sorte de leur rendre le pays dans une situation meilleure que celle dans laquelle nous l'avons trouvé. Mettons les Hommes qu'il faut aux places qu'il faut. Sortons de ces considérations tribales qui n'apportent rien de bon. « ***Au lieu du champagne pour quelques-uns, nous voulons l'eau potable pour tous*** » comme le disait Thomas SANKARA.

C'est parce que les hommes compétents et intègres refusent de mettre leur main dans le cambouis de notre administration et dans la sphère politique, préférant le secteur privé ou l'expatriation ; que des hommes n'ayant ni morale, ni valeur, ni dignité et encore moins de compétence sont aux affaires.

Sachez chers compatriotes, que le peuple qui n'assume pas sa révolte ne mérite pas que l'on s'apitoie sur son sort.

L'Occident ou la communauté internationale ne viendront pas résoudre nos problèmes à notre place. Ils sont confrontés eux-mêmes à des défis auxquels ils doivent faire face. Notre situation de pays assisté arrange la puissance coloniale. Les discours souverainistes, pompeux et creux de notre PRAC national qui vient ensuite faire la révérence à l'Élysée devant son petit-fils MACRON devraient nous éclairer sur la personnalité de l'homme, sa duplicité.

Il est grand temps d'envoyer le PRAC à la retraite dans un EHPAD là où est sa place. Et au-delà du PRAC et consort, il est grand temps de mettre fin à ce système qui condamne des générations et met des millions d'espoirs sous verrous.

« *Refusons de manger avec ceux qui mangent la Guinée* » comme l'avait fait Thierno Monenembo lors de son invitation au diner d'état offert par François Hollande au PRAC à l'occasion de sa visite d'Etat en France.

5. Les conséquences du maintien de cette administration au-delà d'octobre 2020

En 10 ans de pouvoir *PRAC-MATIQUE*, nous avons tous vu les résultats de cette administration. Plus haut nous avons fait le bilan des changements qualitatifs et quantitatifs dans nos vies. Allons-nous continuer dans cette direction en espérant des résultats différents ? **Albert EINSTEIN** disait que : « *la folie c'est de faire toujours la même chose et de s'attendre à un résultat différent* ». J'ose espérer qu'on n'est pas tous déments dans ce pays. Les Ivoiriens eux disent que : « *Premier gaou n'est pas gaou, c'est deuxième gaou qui est niatta* ».

L'administration de ces 10 dernières années est la

représentation même de « **L'INAPTOCRATIE** » que **JEAN D'ORMESSON** définit ainsi : « **système de gouvernement où les moins capables de gouverner sont élus par les moins capables de produire et où les autres membres de la société les moins aptes à subvenir à eux-mêmes ou à réussir, sont récompensés par des biens et des services qui ont été payés par la confiscation de la richesse et du travail d'un nombre de producteurs en diminution continuelle** ». C'est à croire que c'est l'administration du PRAC qui a inspiré l'auteur.

Supposons maintenant, que ces « **INAPTOCRATES** » se maintiennent au pouvoir au-delà d'octobre 2020, imaginons les conséquences :

- Un Président sénile de plus de 90 ans qui n'est même plus audible lorsqu'il s'exprime lors de ses allocutions ;
- Un tissu social déjà fortement éprouvé qui va définitivement se déchirer ;
- Le maintien de cadres corrompus sans aucune compétence à des postes qu'ils ont eus en récompense de leur adoration au PRAC ;
- La perte des acquis démocratiques que nous pensions avoir obtenus lors de mouvements sociaux successifs des années 2000 à 2010 et au lendemain des massacres du 28 septembre date doublement symbolique pour notre pays ;
- Le maintien du soutien, du financement et de la protection par une administration aux abois, d'individus n'ayant aucune fonction officielle et dont le rôle est de promouvoir des discours haineux aux relents ethniques pour compromettre l'unité nationale ;
- Le statut quo des FDS et d'une armée d'opérette au service d'un homme et non au service d'une nation ;
- L'enrichissement illicite des membres de l'administration au détriment de la réalisation d'infrastructures de base pour la population qui manque cruellement de tout ;

- La stigmatisation de notre pays comme un État paria parmi les nations démocratiques ;
- Le maintien en statut quo d'un fichier électoral tellement tronqué, qu'il rendra impossible **ad vitam aeternam**, toute alternance dans le pays tellement il est biaisé pour favoriser le RPG arc en ciel ;
- Le maintien en statut quo d'une cours constitutionnelle qui dit tout sauf le droit, ce qui aura pour conséquence un appareil judiciaire inopérant ou qui rendra tout sauf la justice ;
- Le maintien d'un parlement dont les membres mal élus n'ont aucune légitimité vu les conditions du scrutin ;
- Une constitution qui n'a pas l'adhésion de la majorité de la population et qui lors de sa promulgation a fait l'objet d'un faux lui enlevant tout son caractère de norme juridique ultime au sein d'un Etat ;
- Cautionner auprès de notre jeunesse, l'idée selon laquelle, la politique n'a ni morale, ni éthique en érigeant en modèle des individus qui se sont reniés et qui ont ravalé leur vomi pour être conviés au festin de ce « gouverne-et-ment » de voleurs.
- Donner l'illusion à cette même jeunesse, que la réussite s'obtient dans la roublardise et non dans le travail et l'abnégation ;
- Continuer l'exploitation abusive de nos ressources (sol et sous-sol) par des sociétés étrangères qui détruisent notre environnement et dont les profits, sont domiciliés dans des comptes offshore détenus par les membres corrompus de l'administration du PRAC et qui ne bénéficient donc pas à la population ;
- La dégradation continue de nos conditions de vie et de subsistance dans un pays scandaleusement doté par la nature de toutes les richesses du sol et du sous-sol ;
- La poursuite par un président sénile de promesses fallacieuses et de poses de premières pierre alors que les projets lancés pendant les 10 dernières années à la veille de consultations électorales n'ont jamais vu le

jour.

Sommes-nous prêts pour ce statut quo ?

J'espère que non !

J'espère un sursaut national pour sauver notre mère commune la Guinée de la main de ces gangsters dont l'unique dieu est l'argent et l'unique religion est le pouvoir pour le pouvoir.

Vaillant peuple du NON de 1958 au Général De Gaulle, tu ne peux courber l'échine devant un président tel qu'Alpha CONDE jadis connu sous le nom d'Alfa Grimpeur.

Frantz FANON disait : « *Chaque génération doit, dans une relative opacité, trouver sa mission, la remplir ou la trahir* »

Peuple de Guinée, jeunesse de Guinée, allons-nous remplir ou trahir notre mission ?

La décision nous appartient !

Ne pas faire de choix c'est aussi faire un choix !



Alpha Bakar Le Kaizer
Un citoyen concerné

Alpha Condé, «Après moi le déluge»

écrit par GuineePolitique© | 6 mai 2022



Désigné candidat du RPG pour un troisième mandat présidentiel lors du [congrès du parti](#) tenu à Conakry ce jeudi 6 octobre 2020, Alpha Condé hésite à faire le saut dans l'inconnu.

À 82 ans, l'ex prisonnier politique compte entamer une carrière d'autocrate. Quelle triste trajectoire d'un homme politique africain qui a été longtemps perçu comme une alternative crédible pour l'instauration de la démocratie en Guinée. À 82 ans, il n'aura ni le temps ni les moyens ni la légitimité pour diriger un pays qu'il a contribué à affaiblir sur tous les plans.

Lansana Conté faisait cet effort de se conformer au jeu démocratique en préservant les bases de la légalité institutionnelle. Avec Alpha Condé, l'homme de droit, c'est l'hécatombe institutionnelle avec une flagrance jamais égalée dans la violation des lois de la république et un archaïsme jamais atteint dans les pratiques de gouvernance.

L'ancien opposant historique a réussi la reconversion la plus triste pour un homme politique. L'homme a tout perdu. En plus d'endosser la responsabilité des centaines de morts, tués pour la plupart dans des manifestations politiques, il a perdu la sympathie de tous ces africains qui se sont levés, ont manifesté, ont écrit, ont chanté pour dénoncer son arrestation et son emprisonnement en 1998 par le régime de Lansana Conté. Aujourd'hui, le régime de Alpha Condé détient le record [d'arrestations extrajudiciaires](#), de kidnapping, de violences policières et d'exactions de la force publique sous toutes ses formes. En quelque sorte, il s'est vengé. Se venger de ses ex-géôliers ? Non ! Ils sont nombreux à travailler avec lui aujourd'hui. Alors pourquoi un tel acharnement contre ses opposants ?

Sur internet, il a réussi à faire disparaître des recherches « *l'opposant historique* » « *le prisonnier politique victime d'injustice* » et il est aujourd'hui plus facile de trouver dans les résultats de recherches « *Alpha Condé veut un 3ème mandat* » « *manifestants contre Alpha Condé tués* ».

Ce type est malheureux mais avec un égo démesuré qui lui joue des tours, il sombre lentement dans l'irrationnel. Sa mauvaise gestion de l'adversité en politique impacte son jugement au point de réduire tous rapports de forces comme une offense. Il n'hésite pas à utiliser les moyens les plus détestables notamment en surfant sur les sensibilités éthno-régionalistes au risque de fissurer davantage le tissu social. Peu importe la dangerosité de la manœuvre, pour lui, seul le résultat compte.

Ces conseillers sont incapables de lui faire comprendre qu'il est le seul perdant dans son duel avec ses opposants. Ces derniers sont dans leurs rôles et ils n'ont pas de compte à rendre au peuple de Guinée.

Aujourd'hui, le jusqu'au-boutisme du fugitif de [Piné](#) est un signe de désespoir, une attitude d'un kamikaze qui se dit

« après moi le déluge ». C'est pour cette raison qu'il faut le stopper car il devient dangereux pour la stabilité du pays.

En revanche, pour ses collaborateurs, c'est le « président parfait ». Non pas parce qu'il est bon pour le pays, mais parce qu'il est le président du laxisme, du laisser-aller, du « laisser-voler », de l'impunité, de la [corruption](#) et des détournements de deniers publics. Il est « parfait » parce qu'il est incompetent. Il est « parfait » parce qu'il gouverne par tâtonnement. Aujourd'hui, le vieux et malheureux président a peur.

Mais, avec les garanties fragiles des courtisans, le pronostic des marabouts, l'attentisme défavorable de la [communauté internationale](#), les prêches de [l'imam de Conakry](#), les centaines de familles endeuillées qui maudissent chaque jour ce régime, son âge et ses maladies connues et cachées, le vieux sait pertinemment que son projet de 3ème mandat est un saut dans l'inconnu. Wait and see !



Sékou Chérif Diallo Fondateur/Administrateur
www.guineepolitique.com

D'une impasse politique à une crise sociale, comment construire le pont consensuel?

écrit par GuineePolitique© | 6 mai 2022



Chronique

Une marmite bouillante, des ingrédients de toutes saisons (cherté de la vie, corruption, l'éducation des enfants compromise, difficultés pour se soigner, le calvaire des citoyens par manque d'infrastructures routières, l'obscurité qui aurait coûté des milliards de francs guinéens) et au milieu des casseroles de la république, un apprenti cuisinier qui joue au Chef. Souffler constamment sur les braises sociales, il en a fait son sport favori. Manipuler le pauvre guinéen pour étouffer toute prise de conscience collective, il n'hésite pas à franchir la ligne rouge. S'il n'est pas stoppé dans sa folie incendiaire, il risque de faire cramer la baraque nationale. Il est le problème, le peuple a la solution.

Erik Neveu dans son ouvrage *Sociologie des mouvements sociaux* souligne qu'une « action collective suppose un travail sur les représentations », autrement dit une nomination et une problématisation d'une réalité sociale. Selon lui, il faut doter la mobilisation d'un langage en transformant le malaise en injustice, le légitimer au regard d'un système de valeurs et de normes.

La mobilisation autour des problématiques qui font consensus, une option à privilégier. L'opposition politique, pour être plus audible, devrait *désexpertiser* sa communication autour de son offre politique pour faciliter sa compréhension auprès des populations qui ont du mal à cerner certains enjeux nationaux. Dans une interview, le politologue Philippe Braud soulignait « Quand le suffrage universel est le seul moyen légitime d'accéder au pouvoir, il est impossible de tenir aux électeurs le seul langage d'expert. Celui-ci serait inaudible non seulement à ceux qui ont un faible bagage économique ou culturel, mais aussi à tous les citoyens ». Les questions autour d'une constitution, son importance restent pour une majorité de guinéens, un langage extraterrestre. Il faut privilégier plus de pédagogie, plus de proximité et plus d'appels aux émotions des citoyens. Les profils des électeurs sont difficiles à saisir car l'électeur est aussi un citoyen émotionnel. Philippe Braud a tenté d'expliquer les types de profils qu'on pourrait rencontrer. L'auteur de *L'Émotion en politique* note que certains électeurs donnent leurs voix à un candidat familier et rassurant même s'il est peu convaincant. D'autres en revanche, préfèrent le vote sanction. Ces derniers « verront dans le geste électoral le moyen de libérer une agressivité nourrie de frustrations accumulées, d'origine sociale, professionnelle ou même privée ».

Casser l'amalgame par l'éducation électorale

Le rapport de force engagé entre les guinéens qui défendent la

démocratie et les autres témoigne de la nécessité d'éducation politique de proximité. C'est assez réducteur que la question de la défense de la constitution soit perçue par la majorité comme une compétition politique entre acteurs. D'ailleurs, c'est la perception préférée des promoteurs de cette forfaiture. Dans une telle configuration, certaines questions méritent une attention particulière. Comment faire comprendre à la majorité que ces promoteurs ne représentent pas 1% de la population guinéenne ? Comment lui faire comprendre qu'il n'y aura pas d'électricité parce que tout simplement le financement mobilisé est détourné par ce petit groupe ? Comment expliquer à la majorité qu'il est impossible pour un ministre de faire partie des plus riches du pays car son salaire et autres avantages liés à la fonction sont connus ? Comment faire comprendre à la majorité qu'une constitution est la boussole d'une nation ? Comment expliquer à la majorité que la fraude électorale est un détournement de leurs voix ? Et défendre sa voix est une garantie pour voir ses aspirations qui ont motivé son choix, prises en compte.

En dehors des clivages politiques assez prononcés et entretenus par une forte dose d'appréhensions et de mensonges historiques, les problématiques qui font consensus sont légion en Guinée car la pauvreté est la denrée la mieux partagée dans ce pays. C'est l'heure du bilan. Pour contrer l'enfumage d'état en cours sur des projets à venir (sur fond d'ouvrages de maquettistes), il est essentiel de dresser une liste des promesses non tenues par le régime et de travailler sur les éléments de langage dans le cadre d'une vaste campagne de sensibilisation citoyenne. En plus de l'argument contre un 3ème mandat pour Alpha Condé, il faut **sensibiliser davantage autour des conditions de vie inacceptables des guinéens dans sa très grande majorité. Établir et expliquer la corrélation entre les scandales financiers (aux ramifications internationales) enregistrés depuis 2010 et la pauvreté grandissante des populations guinéennes, permet de construire un argumentaire solide pour une sensibilisation citoyenne**

autour de la forfaiture en cours en accentuant le discours sur le risque d'aggravation de cette pauvreté avec un régime qui a déjà montré ses limites.

Ce "cluster" gouvernemental est dangereux. Nous observons ces derniers temps, la formation d'un "foyer de contagion" par l'achat des consciences autour de Alpha Condé pour « recruter par décret » (pour reprendre l'expression du journal satirique Le Lynx). Face à cette imposture endémique, il est essentiel de marteler cette évidence : ces guinéens qui s'activent et s'agitent pour faire avaler à la majorité la pilule de la forfaiture usent et abusent de l'argent public.

Démultiplier les « Kankan » et s'inspirer des mobilisations historiques récentes en Afrique

Kankan, les aléas de la sortie de l'hypnose mal négociée

Le signal est donné. C'est toute la Haute Guinée, autrefois fief du pouvoir (la nuance est nécessaire à ce niveau, le RPG a perdu son fief traditionnel depuis très longtemps. C'est par la fraude qu'il entretient cette illusion de base politique locale imprenable) qui se réveille de la longue séance d'hypnose entretenue par Alpha Condé et certains fils de la localité. Les promesses ont une date de péremption car le peuple te rappellera toujours l'échéance.

Les populations de la Haute Guinée observent médusées l'insolente richesse bradée par certains de leurs enfants avec pour seul exploit, avoir réussi ces dix dernières années à manipuler par le mensonge et les fausses promesses toute une région. Ces gens-là ne se battent pas pour une région ou un groupe ethnique. Ils se battent pour leurs propres intérêts.

Les manifestations de ces derniers temps pour réclamer l'électrification de Kankan et la réaction de panique des autorités nationales témoignent **l'importance d'opérer une**

mutation intelligente des revendications pour une mobilisation générale des populations guinéennes.

Des exemples africains

Omar el-Béchir et le prix du pain

En triplant le prix de la farine, El-Béchir ne pouvait pas imaginer qu'il allait perdre le pouvoir après 30 ans de règne sans partage. Même si le glaive du pain maudit a été la goutte qui a fait déborder le vase, il faut rappeler que la situation économique du pays était très difficile.

Mohamed Bouazizi, et le printemps arabe

Les exactions policières de trop. Pour ce jeune vendeur de fruits et légumes tunisien, la coupe des frustrations était pleine ce 17 décembre 2010 quand il se voit confisquer sa marchandise par des policiers. S'immoler par le feu devant la préfecture de Sidi Bouzid était non seulement un acte de désespoir face à un système oppresseur mais surtout un acte de résistance et de révolte. Le monde entier assistait à la naissance de ce qu'on a appelé le *printemps arabe* et la chute de plusieurs régimes dans le monde arabe.

Les ingrédients pour un mouvement social d'ampleur en Guinée sont dans la marmite, il revient aux acteurs leaders de faire preuve d'intelligence et de savoir appuyer sur Cook pour libérer le pays.



Sékou Chérif Diallo Fondateur/Administrateur

L'heure est grave pour la Guinée [Centre d'études stratégiques de l'Afrique]

écrit par GuineePolitique© | 6 mai 2022



Faisant fi des manifestations de masse, des mises en garde des responsables de la CEDEAO et des critiques internationales, le président Alpha Condé a imposé la tenue d'un référendum constitutionnel en Guinée le 22 mars. Le référendum, ainsi que les élections législatives, ont été boycottés par l'opposition qui les juge illégitimes du fait qu'ils ont été autorisés uniquement par le président de l'Assemblée nationale, un allié de Condé, mais non par le Parlement, comme l'exige la Constitution. Au moins 32 manifestants ont été tués par les forces de police avant la tenue du vote. Arguant du non-respect manifeste des règles électorales et de la validité douteuse des listes électorales, les observateurs électoraux internationaux ont refusé d'y prendre part.

Au cœur de la controverse, la [demande du président](#) de 82 ans de supprimer la limitation du nombre de mandats présidentiels

qui aurait dû mettre fin à son « règne » au mois d'octobre, après 10 ans d'exercice du pouvoir, et permettre à la Guinée de connaître enfin sa toute première succession dans le respect des règles démocratiques. En vertu de la nouvelle Constitution, Alpha Condé pourrait prétendre rester en fonction pendant encore 12 ans. Le pays ayant enduré pendant 50 ans despotisme et abus de pouvoir avant d'entamer sa transition démocratique en 2010, la question de la limitation du nombre de mandats présidentiels revêt une importance particulière pour la plupart des Guinéens. Cette longue période de mauvaise gouvernance vaut aujourd'hui à la Guinée d'être l'un des pays les plus pauvres d'Afrique.

L'heure est grave pour la Guinée. En effet, [l'expérience montre que les chefs d'État africains qui sont restés au pouvoir pendant plus de 10 ans](#) ont accumulé les actes de répression et de corruption et généré instabilité financière, sous-développement et conflits dans le pays. Le régime de Condé a été marqué par un autoritarisme grandissant, qui s'est traduit par le remplacement du responsable de la Commission électorale nationale indépendante (CENI), le limogeage du président de la Cour constitutionnelle et la destitution forcée du Ministre de la justice (hostile à ces changements constitutionnels), mais aussi par la mise sous contrôle des médias et l'arrestation de représentants de l'opposition.

Le non-respect des règles de cumul des mandats et le recul démocratique en Guinée constituent un défi pour la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest ([CEDEAO](#)) qui [s'efforce](#) d'instituer des contrepouvoirs et d'obliger à rendre des comptes comme l'exige toute démocratie. Ces efforts s'attaquent à la tendance antidémocratique récente observée dans les 15 États membres de l'organisation. La Cour de justice de la CEDEAO est d'ailleurs actuellement saisie d'une affaire dans laquelle une coalition de l'opposition allègue la violation par le gouvernement Condé de droits de l'homme et de la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la

gouvernance.

Cette régression de la Guinée vers un pouvoir de type autoritaire est source d'instabilité politique et de difficultés économiques dans ce pays de 12 millions d'habitants dont les ressources minérales n'ont pas prémuni contre la pauvreté. Les implications pourraient être graves dans les pays voisins qui seront directement affectés par cette instabilité.

Crédibilité et pluralisme, les grands absents du processus

Selon les organisations non gouvernementales de Guinée, de nombreux citoyens ont suivi l'appel au boycott du référendum lancé par l'opposition, le [taux de participation n'ayant pas dépassé les 30 %](#) en province, pour tomber à moins de 15 % dans la capitale, Conakry, alors que ce taux atteignait par le passé 75 % au niveau national. Le jour du référendum, les médias et les réseaux sociaux ont indiqué que le nombre de bulletins « non » était insuffisant dans certains bureaux de vote. D'autres se sont vu confisquer leur carte électorale et ont dû attendre à l'extérieur pendant qu'un autre votait pour eux. D'autres encore ont signalé avoir été contraints de voter « oui ». Au moins 12 morts sont à déplorer, et des dizaines de personnes ont été arrêtées, notamment des représentants de l'opposition. En Guinée forestière, un [conflit autour du vote a suscité des violences entre groupes religieux](#) menant à l'incendie de plusieurs églises et mosquées faisant plus de 15 morts. Par ailleurs, les forces de l'ordre auraient confisqué des urnes afin de procéder elles-mêmes au dépouillement du scrutin. Selon les déclarations officielles du gouvernement, le référendum aurait été adopté à 89 % des voix, avec une participation de 58 %.

Avant le vote, l'Organisation internationale de la

Francophonie (OIF) et la CEDEAO ont conclu à la participation au scrutin de plus de [2,5 millions d'« électeurs fantômes »](#). Lorsqu'Alpha Condé a consenti à un report symbolique de deux semaines pour corriger le problème, les observateurs internationaux de la CEDEAO, de l'Union africaine et de l'UE ont annoncé leur retrait.

Les irrégularités du processus électoral sont venues se greffer sur une série de mesures qui ont mené au référendum en l'absence de crédibilité et de soutien populaire. Alpha Condé s'était attelé pendant des années à [transformer les institutions](#) chargées d'organiser le vote et de valider les résultats, notamment la CENI et la Cour constitutionnelle. À la veille du référendum, trois des propres ministres de Condé, le Ministre de la justice Cheik Sako, le Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche Abdoulaye Yero Baldé et le Ministre de la citoyenneté Gassama Diaby [avaient même démissionné pour protester](#) contre son projet d'adoption d'une nouvelle Constitution.

Après le référendum, les principaux acteurs internationaux, dont la CEDEAO, le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS), les États-Unis, la France et l'Union européenne, ont exprimé d'une même voix leurs inquiétudes quant à la crédibilité du processus et son caractère pluriel. D'autres pays dépourvus de traditions démocratiques comme la Chine, la [Russie](#) et la Turquie se sont par contre empressés de féliciter le président.

La nouvelle Constitution comme outil de consolidation du pouvoir

La [nouvelle Constitution](#), qui est entrée en vigueur le 7 avril, comporte plusieurs dispositions de nature à [affaiblir les contre-pouvoirs démocratiques](#) en Guinée. Elle porte d'abord la durée du mandat présidentiel de 5 à 6 ans et révisé les limites de cumul des mandats, permettant ainsi à Condé de

briguer un troisième mandat.

Elle modifie ensuite la structure de la Cour constitutionnelle afin d'accroître le contrôle du président sur cette institution cruciale. Le nombre de juges nommés par le président passe notamment de un à trois (sur un total de neuf). Par ailleurs, la responsabilité de désigner le président de cette Cour n'incombe plus à ses membres mais au chef de l'État. Le président de l'Assemblée nationale (un allié de Condé) ayant également la faculté de désigner deux juges, Condé peut ainsi choisir jusqu'à cinq des neuf juges qui composent la Cour.

La nouvelle Constitution supprime également plusieurs articles clés en matière de responsabilité. Selon certains des de l'ancienne Constitution, la corruption, la criminalité financière et les atteintes aux droits de l'homme échappaient à la prescription. Ainsi, si les présidents étaient couverts par une immunité pendant leur mandat, ils pouvaient dès la fin de celui-ci être poursuivis pour abus de pouvoir. Cette disposition est désormais supprimée. De la même manière, un article qui garantissait aux citoyens un droit de recours en cas d'atteintes aux droits de l'homme commises par des membres du gouvernement a également été retirée. La nouvelle Constitution élargit donc en substance le champ de l'impunité.

Elle accroît également le pouvoir exécutif au détriment du pouvoir législatif. L'ensemble des nouvelles lois doivent ainsi être promulguées par le Président, lui donnant de fait un droit de veto face à l'Assemblée. La seule possibilité serait pour le président de l'Assemblée nationale de saisir la Cour constitutionnelle afin de permettre l'adoption d'une loi en l'absence de promulgation du Président. Cette option a toutefois peu de chance de s'appliquer en pratique. En effet, [le parti RPG de Condé détenant 79 des 116 sièges](#) du Parlement après les élections boycottées qui ont été couplées au référendum, il est peu probable que des lois auxquelles Condé est opposé voient le jour, compromettant ainsi l'indépendance

du pouvoir législatif. La nouvelle Constitution supprime également des dispositions qui interdisaient au Président de dissoudre le Parlement plus d'une fois au cours d'un même mandat présidentiel ou après la troisième année de la législature. Par ailleurs, elle supprime une autre disposition qui contraignait le Président à démissionner si, après que le Parlement a été dissous par suite d'un désaccord sur une question, son parti ne parvenait pas à rallier une majorité dans le cadre des nouvelles élections.

Autre point non négligeable, la nouvelle Constitution supprime les [articles 141 à 145 du titre XV de la Constitution de 2010](#) qui concernent la finalité et le rôle du secteur de la sécurité. Outre qu'ils interdisaient les milices privées, ces articles stipulaient que :

« Les forces de défense et de sécurité sont républicaines. Elles sont au service de la Nation. Elles sont apolitiques et soumises à l'autorité civile. Nul ne doit les détourner à ses fins propres. Les forces de défense sont chargées de la défense du territoire national. Les forces de sécurité sont chargées de la protection civile, de la sécurité publique, de la sécurité des personnes et de leurs biens et du maintien de l'ordre public ».

La suppression de ce libellé est des plus problématiques car la Guinée souffre depuis longtemps de la politisation et du manque de responsabilité des acteurs de la sécurité, situation qu'Alpha Condé a fait perdurer en se servant des forces de sécurité comme d'un [instrument pour écraser la dissidence](#). La suppression de ces clauses de responsabilité rend moins probable encore la tenue du [procès longtemps reporté](#) des forces responsables du massacre du stade de Conakry en 2009. Cet incident, où plus de 150 manifestants furent tués et de nombreuses femmes et jeunes filles violées, reste un symbole d'impunité qui suscite beaucoup d'émotion. Ces nouvelles conditions auront pour effet de mettre en échec les efforts de réforme du secteur de la sécurité et ne feront que creuser le

faible niveau de confiance des citoyens guinéens à l'égard des acteurs de la sécurité, qui atteint selon les sondages 41 % pour la police et 52 % pour les forces armées. La suppression de cette clause est une manière pour Condé de s'assurer la loyauté des acteurs de la sécurité au détriment des citoyens ou de l'État.

Solidité de l'opposition et de la société civile

Le fait de redéfinir les limites applicables au cumul des mandats et d'accroître les prérogatives présidentielles est contraire aux vœux de la population guinéenne, dont 82 % se sont prononcés, dans un sondage d'Afrobaromètre, en faveur d'une limitation à deux mandats. La société civile et l'opposition politique guinéennes ont fait preuve d'une vigueur et d'un leadership remarquables dans la lutte contre la mise en œuvre du projet de Condé et ce, malgré la brièveté de l'expérience démocratique dans le pays. L'opposition a commencé à organiser des manifestations publiques et pacifiques dès mars 2018, alors que Condé tentait pour la première fois de remplacer le président alors en place de la Cour constitutionnelle, Kéléfa Sall, qui avait publiquement dissuadé le président de modifier la Constitution. Les forces de sécurité ont systématiquement répondu par une violence meurtrière : [les groupes de défense des droits de l'homme évaluent à plus de 100](#) le nombre de personnes tuées depuis le début des manifestations.

Le Front national pour la défense de la Constitution (FNDC), une coalition réunissant des partis politiques de l'opposition et des organisations non gouvernementales, a orchestré l'opposition au projet de Condé en dépit de l'interdiction faite à ses responsables de participer à des manifestations (contrôle des forces de sécurité autour de leur domicile) et des [détentions arbitraires](#) dont ils font l'objet. La presse a

également montré une certaine résistance, malgré les [arrestations de journalistes](#) et les mesures de suspension et d'interdiction qui la frappent.

À l'approche du référendum, le FNDC [a saisi la Cour de justice de la CEDEAO](#) en guise de recours. Dans le cadre de cette saisine, le FNDC a allégué que toute modification de la Constitution entraînerait une [violation de la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance](#), mais aussi du protocole de la CEDEAO sur la démocratie et la bonne gouvernance. Le FNDC soutient également que la Guinée a porté atteinte aux droits de l'homme de ses citoyens en réprimant avec violence les manifestations, ce qui constitue une nouvelle violation des chartes de l'UA et de la CEDEAO. La Cour de justice de la CEDEAO doit se prononcer sur l'affaire le 30 avril.

La voie à suivre

Condé, premier dirigeant démocratiquement élu de Guinée, semble vouloir poursuivre l'exercice de son pouvoir après son second mandat, alors même que sa façon de l'exercer se teinte de plus en plus d'autoritarisme. Son mode opératoire a déçu les citoyens qui espéraient que le pays tournerait enfin la page de son passé autoritaire.

Malgré l'opposition suscitée par l'adoption d'une nouvelle Constitution, Condé a réussi à porter un coup aux contrepoids démocratiques en Guinée. L'[histoire des transitions démocratiques](#) est toutefois marquée par une succession de périodes de progrès et de reculs, avant que la reprise ne se fasse vers de nouveaux progrès. Les aspirations démocratiques de la Guinée ne sont par conséquent pas déplacées. La clé des progrès futurs réside dans la persévérance des réformateurs de Guinée et dans le soutien des acteurs locaux et internationaux.

Les Guinéens ont fait la preuve de leur volonté constante de défendre les valeurs démocratiques par des moyens pacifiques et légaux. Il s'agit de protéger les droits qui doivent être les leurs dans une démocratie digne de ce nom. Cet engagement remonte directement au temps de l'opposition au régime de Dadis Camara, auteur d'un coup d'État, durant lequel a eu lieu le « massacre du stade » de 2009. L'une des priorités essentielles pour aller de l'avant sera par conséquent de donner à la société civile et aux réformateurs démocratiques l'espace nécessaire pour exprimer leur volonté de changement, mais aussi de s'atteler à rechercher des solutions en faveur d'un véritable dialogue politique national. Il conviendra notamment de libérer l'ensemble des opposants politiques emprisonnés pour cause d'opposition au gouvernement ou d'organisation de manifestations.

La réforme du secteur de la sécurité en Guinée doit être l'autre priorité. Le processus de dialogue politique est mis à mal lorsque des dirigeants s'appuient sur les acteurs de la sécurité pour favoriser leurs intérêts politiques. Le respect l'État de droit et des droits de l'homme est par ailleurs indispensable à la stabilité et au développement économique. Selon les groupes de défense des droits de l'homme, les violences [commises par l'armée et la police](#) contre les chefs de l'opposition et les manifestants n'ont pas cessé. Il incombe par conséquent aux partenaires locaux et internationaux d'accentuer leurs efforts pour que les institutions chargées de la sécurité en Guinée améliorent leur connaissance des règles de [professionnalisme applicables à l'armée](#) sur son territoire ainsi que du rôle qu'elles jouent dans la sécurité des citoyens.

[La CEDEAO a un rôle décisif à jouer](#) à deux égards : maintenir la Guinée sur les rails de la démocratie et institutionnaliser le processus de succession politique afin d'apporter une stabilité au plan local. Le protocole de la CEDEAO de 2001 sur la démocratie et la bonne gouvernance fournit un certain

nombre d'options que l'entité régionale peut exercer lorsqu'un État porte atteinte aux éléments inhérents à toute démocratie. Elle pourrait d'abord organiser des échanges à un haut niveau avec Condé afin de le persuader de renoncer à ses fonctions en vue d'une transition dans la dignité. Une délégation de chefs d'État avait prévu une visite avant le référendum, une initiative annulée à la dernière minute après que Condé a indiqué qu'il se refuserait à les recevoir. En l'absence d'efforts de la part de la Guinée pour nouer de bonne foi un dialogue avec ses voisins, la CEDEAO pourrait interdire les voyages et geler les actifs des dirigeants guinéens, leur retirer les droits de vote ou exclure temporairement la Guinée de cet organe régional. La CEDEAO avait déjà procédé ainsi lors de crises précédentes, notamment en Gambie, au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire. Les exemples des présidents Mahamadou Issoufou au Niger et Alassane Ouattara en Côte d'Ivoire, qui quitteront tous deux leurs fonctions cette année au terme de leur second mandat, donneront à la CEDEAO des moyens de pression accrus sur cette question.

Les acteurs démocratiques internationaux doivent également concourir au dialogue national et aux efforts diplomatiques de la CEDEAO. Leur intervention permettra d'opérer une transition sans heurt et de faire respecter les normes démocratiques en Guinée. Elle pourrait aussi favoriser l'engagement diplomatique, le retrait de certaines aides financières mais aussi des sanctions ciblées. Les organes bilatéraux et multilatéraux qui œuvrent en faveur de la démocratie, parmi lesquels l'OIF et la Communauté des démocraties, devraient également envisager de retirer à la Guinée sa qualité de membre et de ne pas reconnaître la validité du référendum ou des élections législatives.

Il est difficile de rompre avec cet héritage d'un pouvoir présidentiel incontrôlé en Guinée. Le pays est maintenant à la croisée des chemins et se doit de faire un choix parmi différentes conceptions de l'avenir. En orchestrant

l'adoption d'une nouvelle Constitution, Condé cherche bien évidemment à consolider son propre pouvoir présidentiel. Les citoyens quant à eux aspirent à une gouvernance démocratique où règne la séparation des pouvoirs. La capacité de résistance des réformateurs nationaux et le soutien qu'ils recevront des acteurs locaux et internationaux dicteront la vision qui prévaudra à l'avenir.

Cet article a été initialement publié sur le site africacenter.org (4 mai 2020) sous le titre "Désamorcer la crise politique en Guinée"



Le Centre d'études stratégiques de l'Afrique est un organisme du Département de la défense des États-Unis, créé et financé par le Congrès américain, pour l'étude des problèmes de sécurité se rapportant à l'Afrique et sert de forum de recherche bilatérale et multilatérale, de communications, d'échange d'idées et de formations ouvert aux civils comme aux militaires.

Mascarade électorale et

référendaire en Guinée: l'union européenne remet en question la validité du processus

écrit par GuineePolitique© | 6 mai 2022



Le caractère non inclusif et non consensuel de ces scrutins et du fichier électoral porte atteinte à la crédibilité de ces élections. L'absence d'observation régionale et internationale reconnue remet également en question la validité du processus.

Déclaration de la Porte-parole de l'UE sur les élections législatives et le référendum constitutionnel du 22 mars 2020 en Guinée

Guinée: déclaration de la Porte-parole sur les élections législatives et le référendum constitutionnel du 22 mars

Le double scrutin du 22 mars s'est tenu dans un climat de forte tension émaillé par des violences causant plusieurs morts. Ces actes de violence et l'usage disproportionné de la force par les forces de

l'ordre sont
inacceptables.

Le caractère non inclusif et non consensuel de ces scrutins et du
fichier électoral porte atteinte à la crédibilité de ces
élections.

L'absence d'observation régionale et internationale reconnue
remet
également en question la validité du processus. Les clivages
intercommunautaires se creusent dangereusement.

L'Union européenne renouvelle son soutien aux initiatives de
la Communauté économique des états de l'Afrique de l'Ouest
(CEDEAO), de l'Union africaine et de l'Organisation
internationale de la Francophonie (OIF) susceptibles de
réhabiliter le processus électoral, de désamorcer les tensions
et de renouer un dialogue entre toutes les parties.

[Virginie BATTU-HENRIKSSON](#) Spokesperson for Foreign Affairs and
Security Policy + 32 (0)470 18 24 05

eeas.europa.eu

**Le FNDC appelle «les forces
de défense et de sécurité à**

se mettre du côté du peuple»

écrit par GuineePolitique© | 6 mai 2022



Il est hors de question pour le FNDC de reconnaître une Institution ou une Constitution issue de cette mascarade électorale. Le peuple de Guinée ne reconnaît que la Constitution de 2010.

Déclaration N°92 du FNDC (25/03/2020)

Déclaration

En pleine épidémie de coronavirus, Alpha Condé a organisé un simulacre de vote malgré des cas avérés d'infection, exposant ainsi les populations guinéennes à la pandémie.

Le FNDC félicite le peuple de Guinée pour avoir massivement suivi, sur l'ensemble du territoire national, le mot d'ordre de s'opposer au coup d'état constitutionnel que Alpha Condé avait décidé de perpétrer le 22 mars 2020.

Le FNDC se réjouit de la détermination et du sens élevé de responsabilité avec lesquels le peuple de Guinée a empêché cette forfaiture.

Le FNDC déplore et condamne énergiquement les violences exercées sur les populations civiles par les forces de défense

et de sécurité puissamment appuyées par les unités spéciales de l'Armée et une milice aux ordres du Pouvoir.

Ces violences inouïes ont entraîné la mort, dans des conditions atroces, de 9 personnes à Conakry, une à Dubréka, une à Mamou, plus de 21 personnes à Nzérékoré selon un bilan provisoire et une centaine de blessés par balles.

Au cours de ces tristes journées de terreur, des lieux de culte ont été incendiés et des bâtiments publics et privés ont été pillés et vandalisés par les forces de l'ordre et la milice aux ordres du Pouvoir.

Le FNDC présente ses condoléances aux familles éplorées et à tout le peuple de Guinée. Nous réaffirmons notre soutien et notre solidarité à toutes les victimes de ces violences, à toutes les personnes torturées, blessées et emprisonnées pour avoir défendu notre Constitution.

Nul besoin de démontrer l'échec du coup d'état constitutionnel du 22 mars 2020 grâce au combat mené par le peuple de Guinée uni et rassemblé autour du FNDC et des valeurs essentielles de la Nation.

Il est hors de question pour le FNDC de reconnaître une Institution ou une Constitution issue de cette mascarade électorale. Le peuple de Guinée ne reconnaît que la Constitution de 2010.

Le FNDC remercie la communauté internationale pour son soutien à la lutte légitime du peuple de Guinée en vue de l'instauration de la démocratie et l'État de droit.

Enfin, le FNDC appelle :

- le peuple de Guinée à plus de détermination dans la lutte pour la préservation des acquis démocratiques et pour la restauration de la dignité et de la fierté du guinéen.
- la communauté internationale à la mise en place d'une Commission d'enquête indépendante sous l'égide des Nations Unies pour faire la lumière sur les crimes commis dans le

cadre des manifestations pour la défense de la Constitution guinéenne.

- les forces de défense et de sécurité à arrêter les violences contre les citoyens et à se mettre du côté du peuple dont elles tirent exclusivement la légalité et la légitimité de leur mission.
- le peuple de Guinée à rester uni et mobilisé pour mettre un terme au régime dictatorial d'Alpha Condé et à faire face au défi de la lutte contre le coronavirus.

Ensemble unis et solidaires, nous vaincrons !

Conakry, le 25 mars 2020

Vote du 22 mars en Guinée: les États-Unis condamnent la violence et expriment leur inquiétude

écrit par GuineePolitique© | 6 mai 2022



La communauté internationale s'est déclarée vivement

préoccupée par le processus d'enrôlement électoral, et par l'absence de dialogue public sur la nouvelle constitution que le gouvernement de guinéen a manqué de régler.

Les États-Unis condamnent la violence et expriment leur inquiétude à l'égard du vote du 22 mars en Guinée

Les États-Unis expriment leurs vives inquiétudes face à la violence

qui a entouré le vote en Guinée le 22 mars, et condamnent fermement

toutes les exactions. Nous demandons au gouvernement guinéen d'enquêter

de manière rapide et transparente sur tous les décès liés aux manifestations et aux élections, que les résultats de ces investigations

soient rendus publics dès que possible. La communauté internationale

s'est déclarée vivement préoccupée par le processus d'enrôlement

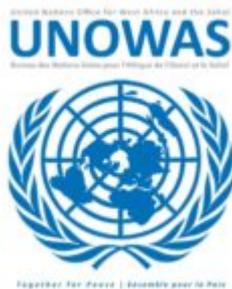
électoral, et par l'absence de dialogue public sur la nouvelle constitution que le gouvernement de guinéen a manqué de régler. Nous

partageons ces préoccupations.

Les États-Unis sont un ami et un soutien indéfectible de la Guinée sur son chemin vers la démocratie et le développement depuis son indépendance en 1958. Nous continuerons à soutenir les objectifs de la Guinée pour renforcer sa démocratie et assurer la prospérité de tous ses citoyens.

Mohamed Ibn Chambas «Je condamne avec la plus grande fermeté tous les actes de violence []» en Guinée

écrit par GuineePolitique© | 6 mai 2022



« Je condamne avec la plus grande fermeté tous les actes de violence, l'usage excessif de la force qui ont provoqué des pertes de vie humaines et de nombreux blessés, ainsi que les violences à connotation intercommunautaire qui se sont déroulés dans la région de Nzérékoré »

Mohamed Ibn Chambas, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS)

Le Représentant spécial Mohamed Ibn Chambas condamne tous les actes de violence, l'usage excessif de la force et appelle les Guinéens à se mobiliser contre les violences intercommunautaires

Le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel

(UNOWAS), Mohamed Ibn Chambas, suit avec une grande préoccupation le développement de la situation en Guinée.

Dans le [communiqué](#)

qui a suivi sa dernière mission en Guinée, le 12 mars 2020, le Représentant spécial avait appelé avec insistance les autorités nationales, les acteurs politiques et ceux de la société civile à recourir exclusivement au dialogue pour trouver une solution pacifique et constructive à leurs différends.

La journée des consultations législatives et référendaires du 22 mars dernier a été malheureusement marquée par une recrudescence d'une violence abjecte.

« Je condamne avec la plus grande fermeté tous les actes de violence, l'usage excessif de la force qui ont provoqué des pertes de vie humaines et de nombreux blessés, ainsi que les violences à connotation intercommunautaire qui se sont déroulés dans la région de Nzérékoré » a déclaré le Représentant spécial.

« Dans un moment inédit où le monde entier se mobilise pour protéger des vies humaines contre la pandémie du COVID-19, les autorités guinéennes et tous les acteurs nationaux ont la responsabilité politique, morale et éthique de s'unir pour protéger les citoyens de la pandémie et de la violence », a-t-il ajouté.

« Je présente mes sincères condoléances aux familles des victimes et au peuple guinéen. J'appelle, en ces moments difficiles, les autorités nationales, les leaders religieux et communautaires, les responsables politiques, les acteurs de la société civile et tous les citoyens, à se mobiliser contre la violence et à s'engager dans le dialogue pour sortir de la crise. Plus que jamais, un sursaut de tous les guinéens est urgent pour refuser la violence et s'unir pour consolider la paix, la stabilité et le développement en Guinée », a déclaré Mohamed Ibn Chambas.

Les Nations Unies sont prêtes à soutenir les efforts des guinéens pour un dialogue constructif, garant d'une solution pacifique à la crise.

Guinée: les acquis de la démocratisation de 2010 remis en cause [FIDH]

écrit par GuineePolitique© | 6 mai 2022



Comme redouté, le référendum constitutionnel et les élections législatives du 22 mars ont donné lieu à de nouvelles violences. Au moins 10 personnes ont été tuées par des forces de l'ordre et forces armées, qui ont une nouvelle fois tiré à balles réelles contre les manifestants, des bureaux de votes ont été saccagés et des personnes souhaitant se rendre aux urnes agressées. Alors que les militaires ont joué un rôle central dans ce double scrutin entâché de graves irrégularités, boycotté par l'opposition et dénoncé à l'avance par les organisations

régionales et
internationales, nos organisations demandent à ce que les
militaires
restent cantonnés dans leurs casernes, et que des enquêtes
judiciaires
soient systématiquement diligentées, afin de poursuivre et
sanctionner
les auteurs de ces violences.

Les résultats du double scrutin partiellement boycotté du 22 mars **semblent connus à l'avance**. Ils semblent également consacrer la voie vers une nouvelle mandature du Président Alpha Condé, 82 ans, en levant l'interdit constitutionnel d'une troisième candidature, et en lui offrant un parlement très majoritairement acquis à sa cause. En verrouillant ainsi l'espace politique, **ces élections contribueront sans doute à isoler le pays sur la scène internationale**, tout en faisant peser sur lui le risque d'un nouveau cycle de violences politiques graves.

« Le rôle croissant joué par les forces militaires tout au long des élections nous laisse craindre un retour à la militarisation de la vie politique Guinéenne et aux années de répression. Nous appelons le gouvernement guinéen et les forces d'opposition à tout faire pour éviter de nouvelles violences, à renouer avec un dialogue politique constructif, et à œuvrer dans l'intérêt des populations guinéennes dans leurs ensemble »

Drissa Traoré, Secrétaire général de la FIDH.

Le rôle joué par les forces armées dans ces élections est-elle un indicateur sur le rôle qui leur sera assigné dans les prochains mois ? Après que toutes les unités de l'armée de terre aient été « **mises en alerte** » et **déployées dans l'ensemble du pays** dès le 25 février en prévision des échéances électorales, les forces militaires ont étroitement

accompagné les élections du 22 mars. Elles étaient non seulement largement présentes, mais contrairement à l'article 80 et suivants du code électoral, qui exige que le dépouillement des votes soit effectué dans les bureaux de vote, **plusieurs urnes contenant ces bulletins ont été transportées, soit dans les mairies, soit dans les préfectures, soit dans des garnisons militaires pour y être dépouillées.**



Les forces armées ont également participé à la répression contre les manifestants,

alors que la sécurisation des élections aurait dû relever des seules

forces de police et d'unités spécialisées chargées de veiller à la

sécurisation des élections. Des bérets rouges, unité s'étant illustrée

lors des massacres du 28 septembre 2009, auraient selon plusieurs

témoignages **tiré à balles réelles contre les manifestants.**

Dans la région Est du pays, notamment à N'Zérékoré, la ficelle ethnico-religieuse a été utilisée par certains pour opposer les populations.

Des affrontements entre communautés, entraînant des pertes en vies

humaines et des destruction de lieux de culte (deux églises et

une
mosquée) ont été signalés.

La société civile a également été ciblée, le travail de certains
journalistes entravé. Le domicile d'un des leaders du Front
National
pour la Défense de la Constitution (FNDC) : Mamadou Bailo
Barry, a ainsi **été attaqué le jour de l'élection** à Ratoma, par
un groupe de jeunes militants du parti au pouvoir, **accompagnés
des forces de l'ordre.**

Enfin, le siège de l'association des victimes, parents et amis
du 28 septembre : l'AVIPA, qui lutte depuis 10 ans avec nos
organisations [pour que les responsables civils et militaires
du massacre du stade soient enfin traduits en justice](#), a fait
l'objet d'une tentative d'intrusion par des agents de l'unité
spéciale de sécurisation des élections, qui ont proféré
menaces et injures.

*« Nous dénonçons l'attaque du siège de l'AVIPA le jour des
élections et appelons les autorités à ouvrir une enquête pour
situer les responsabilités et en poursuivre les responsables.
Ces tentatives d'intimidation des acteurs de la société
civile guinéenne luttant contre l'impunité sont graves et
inacceptables. Nous continuerons à documenter les violences
commises, saisir les autorités judiciaires, et à lutter
contre l'impunité, endémique dans notre pays »*

Abdou l Gadiry DIALLO, Président de l'OGDH.

Violences, mascarade électorale et des morts en Guinée : les titres de la presse internationale

écrit par GuineePolitique© | 6 mai 2022



Violences, mascarade électorale et des morts en Guinée : la presse internationale en parle

Cliquez sur l'image pour lire l'article.

La CROIX

Accueil > Monde > Afrique

Violences électorales en Guinée

Les faits Près de douze millions de Guinéens étaient appelés, dimanche 22 mars, à se prononcer sur une réforme constitutionnelle et à élire leurs députés. Cette journée a été assombrie par de nombreux heurts et protestations, conduisant à la mort d'au moins dix manifestants, selon l'opposition.

Laurent Larcher, le 23/03/2020 à 16:10

Lecture en 2 min.



Autour de cet article

Référendum en Guinée, nouvelle tentative d'Alpha Condé



En Guinée, l'inquiétant référendum constitutionnel



Les élections en Guinée font craindre des violences ethniques

La cathédrale de Malabo ravagée par un violent incendie



RFI



Direct MONDE



Direct AFRIQUE



#CORONAVIRUS PODCASTS AFRIQUE AFRIQUE FOOT LES PLUS LUS STOP L'INFOX

Guinée: plusieurs morts et des blessés dans des heurts lors du double scrutin



Publié le : 23/03/2020 - 01:25 Modifié le : 23/03/2020 - 14:03



EL PAIS

Diez muertos en violentos incidentes durante el referéndum constitucional en Guinea

La oposición acusa al presidente Alpha Condé de organizar la consulta para seguir seis años más en el poder



JOSÉ NARANJO

Dakar - 23 MAR 2020 - 15:13 CET



NEWSLETTER
Recibe el boletín de Internacional

FORO FUTURO

TAZ

Abo | Info | Genossenschaft | Shop | taz zahl ich | taz FUTURZWEI | Anzeigen | weitere | Hilfe

taz POLITIK ÖKO GESELLSCHAFT KULTUR SPORT BERLIN NORD WAHRHEIT

suchen ...

Referendum in Guinea

Der Präsident bittet zur Urne

Proteste und Gewalt stören das Verfassungsreferendum in Guinea. Es wurde mehrfach verschoben und fällt nun mit dem Coronavirus zusammen.



Großspurige historische Vergleiche: Wahlwerbung des Präsidenten von Guinea
Foto: Sadak Souici dpa Le Pictorium Agency via ZUMA

SCHWERPUNKT CORONAVIRUS

Politik / Afrika 22. 3. 2020

DOMINIC JOHNSON
Ressortleiter Ausland

THEMEN
#Guinea #Alpha Condé



#CORONAVIRUS #FRANCELOCKDOWN FRANCE AFRICA CULTURE TV SHOWS FIGHT THE FAKE

Several killed in Guinea as voters cast ballots in contentious referendum

    162 shares

Issued on: 22/03/2020 - 15:49 Modified: 22/03/2020 - 15:49



Accueil > A la Une > Guinée: Alpha Condé, le dernier des Mobutu

A la Une Leaders Chroniques Premium

Guinée: Alpha Condé, le dernier des Mobutu

Par **Albert Savana** - 22 mars, 2020

Partager Facebook Twitter LinkedIn +



S'ABONNER À LA NEWSLETTER

Abonnez-vous à notre newsletter et rejoignez 35 957 abonnés.

Adresse mail

S'abonner

MY PREMIUM

Devenir Membre PREMIUM

Mediapart



Pour l'anniversaire de Mediapart : **abonnez-vous 3 mois pour 11€**

J'en profite



Suivez la crise du coronavirus et retrouvez les dernières infos en direct et en accès libre !

Français English Español



Abonnement



Connexion



Nous suivre

Menu



MEDIAPART

LUN. 23 MARS 2020 - ÉDITION DE LA MI-JOURNÉE

Recherche



LE JOURNAL

INTERNATIONAL

FRANCE

ÉCONOMIE

CULTURE

DOSSIERS

LE STUDIO

LE CLUB

PARTICIPEZ

BRÈVE

Guinée: « au moins 10 morts » dans des violences liées aux référendum constitutionnel (opposition)

22 MARS 2020 | PAR AGENCE FRANCE-PRESSE

« Au moins dix personnes » ont été tuées dimanche à Conakry au cours de violences le jour d'un référendum et de législatives boycottés par l'opposition, a affirmé dans un communiqué le collectif de l'opposition et de la société civile guinéennes opposé à un éventuel troisième mandat du président Alpha Condé.

FAVORI

Partager

RECOMMANDER

Tweet

IMPRIMER

Offrir

ARTICLE EN PDF

Le Temps

Accueil Monde Violente journée de référendum et de législatives en Guinée

AFRIQUE

Violente journée de référendum et de législatives en Guinée



Des violences meurtrières se sont déroulées d'abord dans le nord du pays, alors que l'opposition tentait de boycotter le référendum sur la nouvelle Constitution et les élections législatives.



Vous utilisez un adblocker

Pour vous apporter une information de qualité, nous comptons sur votre soutien. **Vous pouvez désactiver votre Adblock** ou le conserver et vous abonner via le lien ci-dessous.

JE M'ABONNE

LE TEMPS

The Guardian

Support The Guardian Available for everyone, funded by readers

Contribute → Subscribe →

Search jobs Sign in Search International edition

The Guardian

News Opinion Sport Culture Lifestyle More

World Europe US Americas Asia Australia Middle East Africa Inequality Global development

Guinea

Guinea votes on law that could let president stay on for 12 more years

Opposition boycott of referendum all but ensures new basic law will be approved



Reuters in Conakry Sun 22 Mar 2020 14:05 GMT



92

Read The Guardian without interruption on all your devices

Subscribe now

Live

WakatSéra

Accueil > A la une > Guinée: que va-t-il se passer maintenant?

WAKAT-SERA A LA UNE EDITORIAL

Guinée: que va-t-il se passer maintenant?

By **Morin** - 22 mars 2020 👁 1972 💬 0



Articles récents

Coronavirus: pas de nouveaux décès et de guérison au Burkina à la date du 22 mars (Pr Martial Ouédraogo)

Burkina: l'identité du patient de l'avion suisse médicalisé est connue

Coronavirus: le ministre de la Communication du Burkina testé négatif, celui du Commerce positif

Covid-19: l'Institut Free Afrik demande le retrait immédiat de la réforme relative à l'application de l'IUTS

Coronavirus au Burkina: 99 cas, quatre décès

Abonnez-vous à notre newsletter

TV5 Monde

INFO

Rechercher sur le site 🔍

AFRIQUE

La Guinée clôt une violente journée de référendum et de législatives



EN CE MOMENT

L'actualité au Mali L'actualité en Algérie

L'actualité en Côte d'Ivoire

L'actualité au Burkina Faso

Le franc CFA en débat

Au Sahel, la guerre contre les djihadistes

Aljazeera

NEWS / AFRICA

Guinea votes in contested referendum and parliamentary poll

Opposition boycotting vote allege referendum is a ploy by President Alpha Conde to remain in power.

22 Mar 2020



Le Monde

Le Monde

[Se connecter](#)[Consulter le journal](#)

ACTUALITÉS ▾

ÉCONOMIE ▾

VIDÉOS ▾

OPINIONS ▾

CULTURE ▾

M LE MAG ▾

SERVICES

Le Monde Afrique · GUINÉEPartage    

Guinée : le référendum constitutionnel et les législatives troublés par des violences

Le scrutin est boycotté par l'opposition, qui accuse le président, Alpha Condé, de se frayer une voie vers un troisième mandat.

Le Monde avec AFP · Publié hier à 15h39, mis à jour à 02h21

 Lecture 4 min.

**Les plus lus**

La Guinée clôture une violente journée de référendum et de législatives

écrit par GuineePolitique© | 6 mai 2022



La Guinée a vécu dimanche un référendum et des législatives ternis par des violences, avec la mort d'au moins 10 manifestants tués par les forces de l'ordre selon l'opposition, qui a boycotté ces scrutins pour faire barrage à un éventuel troisième mandat du président Alpha Condé.

Ce bilan n'a cependant pu être confirmé de source indépendante et les autorités n'étaient pas joignables pour réagir aux affirmations de l'opposition.

Le vote, dont le terme était fixé à 18H00 (GMT et locales), a été progressivement clôturé dimanche à Conakry où des bureaux ont fermé plus tôt que prévu à cause des incidents, selon un journaliste de l'AFP.

Les manifestants anti-Condé ont "bravé les balles des forces de l'ordre qui ont arrêté massivement, tiré aveuglément, molesté cruellement, tuant au moins 10 personnes et blessant par balle plusieurs dizaines" de personnes, a indiqué dans un communiqué le FNDC, le collectif de partis d'opposition et de la société civile qui lutte contre un éventuel troisième mandat de M. Condé

Le FNDC "appelle à intensifier les manifestations demain lundi 23 mars et mardi 24 mars 2020 avec pour objectif ultime le départ du dictateur Alpha Condé".

Au moins 32 manifestants avaient jusqu'à dimanche après-midi été tués depuis le début à la mi-octobre de la vague de protestation, qui a également coûté la vie à un gendarme, selon un décompte de l'AFP. M. Condé, 82 ans, a été élu en 2010 et réélu en 2015.

Aucune indication n'était disponible dimanche soir sur la participation, les résultats et leur date de publication. Les responsables de l'Administration territoriale (Intérieur) et la Commission électorale n'ont pas répondu aux sollicitations de l'AFP.

L'actuelle Constitution limite à deux le nombre de mandats, la nouvelle

que

propose M. Condé également. Mais, accusent ses opposants, elle lui permettrait de remettre son compteur à zéro afin de se succéder à lui-même fin 2020.

– attaque contre des gendarmes –

Le début

du vote, prévu à 08H00 (GMT et locale), a commencé à l'heure indiquée

dans un bureau proche du palais présidentiel à Conakry mais il a été

perturbé à de nombreux endroits, selon un journaliste de l'AFP et des

témoins qui ont affirmé avoir constaté une faible participation.

A

Ratoma (banlieue de Conakry), des jeunes ont attaqué des gendarmes

devant des bureaux de vote dans une école. Une autre école dans la même

zone a été attaquée et le matériel électoral saccagé.

Des affrontements ont eu lieu dans des banlieues de Conakry comme Cosa, Hamdallaye, Dar-es-salam et Lambanyi.

Des

troubles sont aussi survenus à Mamou (centre), à Boké (ouest) et à

N'Zérékoré (sud-est), selon des témoins. Du matériel électoral a été

détruit dans des localités comme Kobéla (sud), Dinguiraye (nord-est) et

Konah (nord-est).

“J'espère que tout se passera dans la paix et la

tranquillité et que le peuple guinéen, comme en 1958, montrera sa maturité”, a déclaré, après avoir voté à Conakry, le président Condé, en allusion au “non” de la Guinée, alors colonie française, au référendum organisé par De Gaulle et qui a ouvert dès 1958 la voie à l’indépendance du pays ouest-africain.

Le référendum et les législatives avaient été reportés à la dernière minute il y a trois semaines dans un climat de vives tensions.

C’est surtout le projet de nouvelle Constitution qui déchaîne les passions.

– Troisième mandat? –

M. Condé assure qu’il s’agit de doter son pays d’une Constitution “moderne”. Elle codifierait l’égalité des sexes, interdirait l’excision et le mariage des mineurs. Elle veillerait à une plus juste répartition des richesses en faveur des jeunes et des pauvres. Mais M. Condé entretient le flou sur sa volonté ou pas de briguer un troisième mandat.

Les remises en cause internationales quant à la crédibilité du vote se sont succédé, étayées par la présence sur les listes électorales de 2,5 millions de noms douteux, soit le tiers du fichier.

Les recommandations des organisations internationales sur le

fichier ont été

“intégralement prises en compte”, a affirmé le président Condé dans un discours publié samedi sur la page Facebook de la présidence guinéenne.

L'opposition

avait promis de boycotter le vote et d'en empêcher la tenue.

La

persistance des troubles n'a pas dissuadé le gouvernement d'organiser

les scrutins, pas même l'apparition récente du coronavirus.

La

Guinée a déclaré deux cas de contamination dont un a été guéri, a

annoncé samedi le gouvernement. La présence du Covid-19 suscite

l'attention dans un pays où la fièvre Ebola a fait 2.500 morts entre

2013 et 2016.

Des chefs d'Etat ouest-africains ont annulé leur mission de bons offices prévue au cours de la semaine. Avant le vote, deux grandes organisations régionales avaient renoncé à déployer leurs observateurs ou bien les avaient rappelé.

Par Mouctar BAH [AFP](#)

Cet article est republié à partir de information.tv5monde.com.
Lire l'original [ici](#)
